

La pandémie du Covid-19 vue par deux économistes

Entretien Nouredine Saoudi : *L'Etat et la société ont fait montre d'une forte capacité à relever les défis et d'un élan de solidarité inédit*
Abdelaâli Benchekroun : *La crise sanitaire a mis à nu les déboires des politiques néolibérales*

Pages 8-9-10-11



www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 8984

Jeu 9 Avril 2020

Driss Lachgar, lors de la rencontre virtuelle organisée par la Fondation Lafqui Titouani

Le Maroc de l'après crise du Covid-19 ne sera pas celui d'avant la crise

Si la pandémie perdure, j'estime que la nécessité de former un gouvernement d'union nationale sous la direction de S.M le Roi serait inéluctable

Page 3



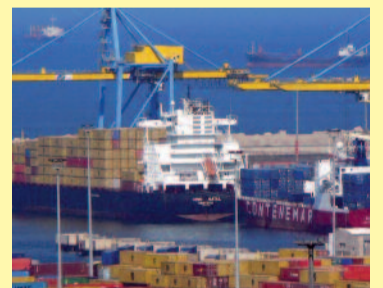
S.M le Roi reçoit Saaid Amzazi et Othman El Firdaous



Nomination de nouveaux porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

Page 2

La croissance nationale devrait enregistrer une régression de 1,8% au deuxième trimestre



Evolution de l'activité économique aux premier et deuxième trimestres sous l'effet de la crise sanitaire

Page 15

L'enseignement à distance à l'ère du coronavirus
Enjeux et défis d'une numérisation précoce



Page 7



S.M le Roi reçoit Saaid Amzazi et Othman El Firdaous

Nomination de nouveaux porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a reçu, mardi au Palais Royal de Casablanca, Saaid Amzazi et Othman El Firdaous, en présence du chef du gouvernement, Saâd Dine El Otmani.

Au cours de cette audience, et conformément aux dispositions de l'article 47 de la Constitution et sur

proposition du chef du gouvernement, Sa Majesté le Roi a bien voulu charger Saaid Amzazi, ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, des fonctions de porte-parole du gouvernement et nommer Othman El Firdaous, ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports.

La grâce Royale n'a aucune incidence sur les réparations civiles

Les explications du ministère de la Justice

La procédure de grâce au profit des détenus n'a aucune incidence sur les réparations d'ordre civil puisqu'elle concerne uniquement les peines judiciaires, conformément aux dispositions de l'article 7 du Dahir y afférent, a affirmé mardi le ministère de la Justice.

Dans un communiqué en réaction à une vidéo diffusée dernièrement sur le web montrant une dame faire le lien entre la grâce accordée à un détenu et son recours pour obtenir réparation, le département explique que l'article 7 du Dahir précité prévoit que "la grâce, en aucun cas, ne porte atteinte aux droits des tiers". La victime est en droit de demander et recevoir une indemnisation sui-

vant les procédures en vigueur, a-t-il ajouté.

Se référant aux listes des bénéficiaires de la grâce Royale exceptionnelle, le ministère a révélé que le détenu en question a été condamné à 12 ans de prison ferme, dont il a purgé plus des deux tiers, tout comme il a suivi des programmes éducatifs et fait preuve de bonne conduite.

Selon le communiqué, la grâce se concentre sur les personnes condamnées pour des actes criminels et non pas sur des personnes innocentes, selon une philosophie punitive visant à réhabiliter et réintégrer les détenus.

Le ministère de la Justice avait indiqué, dimanche, que SM le Roi Mohammed VI a ac-

cordé sa grâce Royale au profit de 5.654 détenus et ordonné de prendre toutes les mesures nécessaires pour renforcer la protection des détenus au sein des établissements pénitentiaires, particulièrement contre la propagation de l'épidémie du coronavirus.

Les détenus bénéficiaires de cette grâce Royale ont été sélectionnés sur la base de critères humains et strictement objectifs, qui prennent en considération leur âge, leur état de santé précaire et la durée de leur détention, ainsi que la bonne conduite, le bon comportement et la discipline dont ils ont fait preuve tout au long de leur incarcération.

Vibrant hommage aux professionnels de santé

En première ligne sur le front de la lutte contre le Covid-19

Le ministère de la Santé a rendu un vibrant hommage aux professionnels du secteur en reconnaissance de leur rôle essentiel notamment durant cette période difficile que traverse le Maroc en rapport avec la lutte contre le coronavirus.

"A l'heure actuelle, le travail de ces millions de personnes est plus visible que jamais, alors que le monde est confronté aux défis de l'épidémie du Covid-19. Les professionnels de santé, y compris le personnel infirmier et les sages-femmes, travaillent sans relâche jour et nuit pour prendre en charge les patients atteints du coronavirus et sauver des vies", souligne le ministère dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, célébrée au Maroc et dans tous les pays du monde le 7 avril.

Cette journée qui marque l'anniversaire de la création de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est placée cette année sous le thème : "Soutenez les sages-

femmes et le personnel infirmier", en reconnaissance de leur rôle essentiel pour garder le monde en bonne santé.

En restant également disponibles pour les autres besoins essentiels de la population, en luttant contre la pandémie du Covid-19 et en maintenant la continuité des autres services de santé essentiels, le personnel infirmier et les sages-femmes risquent parfois leur propre santé, indique le ministère, saluant la mobilisation de ce corps médical qui démontre constamment dévouement, engagement et travail acharné à tous les niveaux de la pyramide des soins pour rendre le monde plus sain et plus sûr, malgré le contexte sanitaire mondial en perpétuel changement.

Le personnel infirmier et les sages-femmes représentent plus de la moitié du personnel de la santé dans la région de la Méditerranée orientale, note le ministère, relevant la nécessité de renforcer davantage ce personnel au sein des équipes de soins pour lutter effica-



cement contre la progression des maladies transmissibles, prendre en charge les maladies non transmissibles, fournir des conseils de planification familiale, assurer des soins spécialisés avant, pendant et après l'accouchement et promouvoir des modes de vie sains, en particulier chez les femmes, les enfants et les adolescents.

"Aujourd'hui et chaque jour, le ministère de la Santé reconnaît le travail primordial et vital de tous les professionnels de santé et leur témoigne gratitude et solidarité, tout en leur assurant le soutien qu'ils méritent pour accomplir leurs missions dans les meilleures conditions", conclut le communiqué.

Driss Lachguar, lors de la rencontre virtuelle organisée par la Fondation Lafqui Titouani

Le Maroc de l'après crise du Covid-19 ne sera pas celui d'avant la crise

Si la pandémie perdure, j'estime que la nécessité de former un gouvernement d'union nationale sous la direction de S.M le Roi serait inéluctable



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a tenu mardi dernier un discours de vérité, réaliste et responsable lors de la rencontre virtuelle organisée par la Fondation Lafqui Titouani dans le cadre d'une série d'entrevues à distance entre les leaders des partis politiques et les journalistes concernant leurs programmes en rapport avec l'actuel état d'urgence ainsi que leurs propositions et vision de l'après-crise.

« L'USFP n'a pas de réponses toutes faites aux questions qui se posent à propos de la pandémie du Covid-19 et surtout de l'après crise sanitaire », a tenu à souligner le Premier secrétaire de prime abord.

« Je ne crois pas que vous allez trouver des penseurs et des politiques qui ont des réponses toutes faites à propos de ce qui se passe actuellement et de ce qui se passera dans l'avenir », a-t-il affirmé lors de cette rencontre qui s'est déroulée par visioconférence et à laquelle ont pris part des journalistes (Omar Cherkaoui, Abdelhak Belachguar, Mohamed Rami et Omar Ouchen) ainsi que le professeur universitaire, Abdelfattah El Belamachi.

Selon le dirigeant ittihadiste, tout questionnement lié à l'après pandémie est prématuré. « Nous devons, en ce moment difficile, former un front uni et fort » et « tous les efforts doivent converger vers un seul et unique but : vaincre le coronavirus », a précisé Driss Lachguar. Et d'enchaîner : « Actuellement, la priorité des priorités est de savoir comment dépasser cette crise. Les questions concernant l'après crise doivent être reportées ».

Le dirigeant ittihadiste a néanmoins précisé que « le Maroc de l'après crise du Covid-19 ne sera pas celui d'avant la crise ».

Il a fait part, dans ce sens, de quelques idées allant dans ce sens. « La crise actuelle a démontré le bien-fondé de nos revendications relatives à l'édification d'un Etat fort et d'une société solidaire », a expliqué Driss Lachguar en faisant allusion au mémorandum présenté à la Commission chargée d'élaborer le nouveau modèle de développement et dans lequel le parti de la Rose a plaidé pour un Etat fort et juste et pour une société moderne et solidaire.

D'après lui, la crise actuelle a prouvé que le Maroc disposait d'un Etat fort et capable de prendre des mesures exceptionnelles et inédites tout en étant appropriées pour gérer la pandémie.

Il a, par ailleurs, estimé qu'il faudrait accorder une importance à deux secteurs stratégiques, à savoir l'éducation et la santé. « J'estime qu'il faut plus d'Etat, voire du tout Etat dans ces deux secteurs ».

« Aujourd'hui, nous devons être fiers des mesures préventives



Notre unité et l'entière adhésion des citoyens aux mesures prises par les autorités constituent l'unique voie pour nous en sortir

et proactives prises par notre pays, sous la direction de Sa Majesté le Roi, pour lutter contre la pandémie », a, par ailleurs, souligné Driss Lachguar, en précisant que le Maroc est l'un des rares pays à être cité comme modèle dans la gestion de la pandémie du Covid-19, que ce soit au niveau africain ou régional. « Cela constitue une vraie fierté pour nous », a-t-il noté.

En effet, notre pays a pris des décisions audacieuses. Il n'a pas hésité à accorder la priorité au droit à la vie, et ce dès l'apparition des signes avant-coureurs de la pandémie, contrairement à quelques pays occidentaux qui ont privilégié la protection de leur économie au détriment de la vie et de la santé de leurs citoyens. Ces pays ont dû rétro-pédaler et prendre des mesures drastiques afin de faire face à la situation.

Selon Driss Lachguar, les autorités marocaines ont également pris la décision audacieuse de fermer les frontières pour empêcher la propagation du coronavirus.

Parallèlement à ces décisions audacieuses, les autorités publiques ont mis en place un plan d'urgence pour aider les couches sociales les plus touchées par le ralentissement de l'activité économique notamment à travers le Fonds spécial ini-

tié par le Souverain.

Ainsi, lors de la première phase, les personnes opérant dans l'informel et disposant d'une carte Ramed ont bénéficié d'une aide, alors que les personnes non-affiliées audit régime, opérant dans l'informel et ayant perdu leurs revenus à cause du confinement bénéficieront, elles aussi, d'une aide lors de la deuxième phase.

« J'appelle tous nos concitoyens à adhérer pleinement et sans conditions préalables à la lutte que mène notre pays contre la propagation du Covid-19 », a souligné le Premier secrétaire de l'USFP, mettant l'accent sur la nécessité de mettre momentanément de côté « les critiques, car nous sommes tous confrontés aujourd'hui au même danger, et nous devons tous nous unir pour y faire face et sauver notre patrie ».

A cet égard, le dirigeant ittihadiste n'a pas écarté l'idée de constituer « un gouvernement d'union nationale sous la direction de S.M le Roi Mohammed VI » pour mener « la guerre » contre le Covid-19. « Si la pandémie perdure, j'estime que la nécessité de former un gouvernement d'union nationale sous la direction de S.M le Roi est inéluctable », a tenu à préciser le Premier secrétaire de l'USFP avant

d'ajouter : « Notre unité et l'entière adhésion des citoyens aux mesures prises par les autorités constituent actuellement l'unique voie pour lutter contre la pandémie en l'absence de médicaments ou de vaccins efficaces contre le Covid-19 ».

Dans son élan unitaire, le Premier secrétaire de l'USFP a également lancé un appel au régime algérien l'invitant à ouvrir les frontières fermées depuis 1994, soulignant que le Maroc et l'Algérie « doivent nouer en ce moment, d'étroites relations de coopération pour atténuer les effets de la pandémie, car tout ce qui risque d'impacter négativement les deux pays ne pourrait être évité que par la coopération ». Face à cette crise sanitaire mondiale « inédite et sans précédent depuis la deuxième guerre mondiale », chaque Etat a fait cavalier seul. « Vous voyez la guerre des masques que se livrent sous nos yeux des puissances mondiales », a déploré Driss Lachguar pour qui l'ordre international pourrait être chamboulé à l'issue de cette pandémie comme ce fut le cas après la première guerre mondiale avec la naissance de la Société des Nations en 1919 ou après la seconde guerre mondiale avec la création de l'ONU.

Mourad Tabet

Appel de la présidence du Ministère public à l'application stricte des dispositions sur le port du masque



Le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du ministère public, Mohamed Abdennabaoui, a appelé les responsables judiciaires à appliquer strictement, depuis mardi, les dispositions juridiques relatives au port du masque pendant la période du confinement sanitaire.

Dans une circulaire adressée au premier avocat général et aux avocats généraux à la Cour de cassation, aux procureurs généraux du Roi près les Cours d'appel et les Cours d'appel de commerce et leurs substituts et aux procureurs du Roi près les tribunaux de première instance et de commerce et leurs substituts, il a souligné la nécessité d'engager, sans hésitation, des investigations et des actions publiques en cas de violation des dispositions en la matière.

Il a, en outre, mis l'accent sur l'importance de poursuivre la mobilisation afin de préserver la santé des citoyens et assurer leur sécurité tout au long de la période de l'état d'urgence sanitaire, ainsi que de continuer à informer le président du ministère public de toutes les interventions entreprises dans le cadre de l'application de la loi et de se référer à lui en cas de difficultés rencontrées en la matière.

"Le décret-loi n° 2.20.292 sur les dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire et aux procédures de sa déclaration érige en infraction toutes les violations d'ordres et de décisions des autorités publiques, dans le cadre des mesures du confinement sanitaire", a-t-il indiqué, notant que le non-port du masque de protection par les personnes au-

torisées à quitter leur domicile pour des raisons particulières, constitue un délit sanctionné conformément à l'article 4 du décret de la loi précitée.

Il a souligné que le non-port du masque de protection est considéré comme un délit distinct du délit de non-respect des mesures du confinement sanitaire à domicile, faisant observer que l'obstruction de la mise en œuvre des décisions des pouvoirs publics relatives au port du masque est considérée comme un délit si elle est commise par violence, menace, fraude ou par coercition.

Tout contrevenant est ainsi passible d'une peine d'un à trois mois de prison, assortie d'une amende entre 300 et 1300 DH ou l'une des deux peines, selon l'article 4 du décret-loi n° 2.20.292.

Brèves

Béni Mellal

Le service préfectoral de la police judiciaire de la ville de Béni Mellal a déféré, lundi matin, devant le parquet compétent, un individu âgé de 47 ans aux antécédents judiciaires, pour son implication présumée dans la documentation et la publication de deux séquences vidéo via les réseaux sociaux, contenant une incitation à la violation des mesures de prévention requises par l'état d'urgence sanitaire adopté pour faire face à la propagation de l'épidémie du nouveau coronavirus.

Dans un communiqué, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) indique que ses services avaient interagi, de manière sérieuse et rapide, avec deux séquences vidéo publiées par le suspect sur le réseau social "Facebook", dans lesquelles le mis en cause incite les citoyens à ne pas respecter les mesures de précaution exigées par l'état d'urgence sanitaire à travers l'attroupement sur la voie publique, précisant que les enquêtes diligentes à son encontre ont permis d'identifier le suspect et de l'arrêter.

Le mis en cause a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent, avant d'être déféré devant la justice à la fin des procédures de l'enquête préliminaire, souligne la même source.

Les services de sûreté nationale chargés de la veille informatique poursuivent les opérations de surveillance et de suivi visant à lutter contre tout contenu numérique susceptible d'affecter l'application saine et stricte des mesures de l'état d'urgence sanitaire au niveau national, conclut le communiqué.

Agadir

Les éléments de la sûreté nationale au commissariat de police du port de la ville d'Agadir ont arrêté, mardi, un individu de 33 ans pour son implication présumée dans une affaire de spéculation sur les masques de protection, subventionnés par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Covid-19.

Le suspect a été interpellé au port de pêche, en flagrant délit de commercialisation à 5 dh l'unité des masques de protection subventionnés par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Covid-19, alors que le prix fixé par les parties compétentes est de 80 centimes l'unité, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), précisant que 82 masques ont été saisis chez le suspect, en plus d'une somme d'argent perçue probablement de cette spéculation.

Le mis en cause a été placé en garde à vue, à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, en vue d'élucider les tenants et aboutissants de cette affaire, et déterminer tous les actes criminels qui lui sont reprochés, conclut le communiqué.

Trois personnes poursuivies à Essaouira pour diffusion de fake news



Un homme et deux femmes ont été poursuivis par le procureur du Roi près le tribunal de première instance d'Essaouira suite à l'enregistrement et la diffusion de contenus mensongers sur la situation pandémique dans la ville.

Arrêtés par la police judiciaire lundi 30 mars 2020 dans le cadre d'une opération bien coordonnée avec la DGST sur ordre du Parquet, deux des mis en cause ont reconnu être coupables des faits en question tandis que le troisième a

tout nié en bloc.

A cet effet, le procureur du Roi a décidé mercredi 1er avril 2020 de poursuivre deux des prévenus en état d'arrestation et le troisième en liberté provisoire.

Après une première audience tenue le lendemain au tribunal de première instance d'Essaouira, les mis en cause comparaitront à nouveau aujourd'hui devant la justice.

Les enregistrements audio avaient défrayé la chronique à Essaouira comme au reste du Maroc, rappelle-t-on.

Au lendemain de la déclaration

du premier cas d'atteinte au coronavirus à Essaouira, lesdits enregistrements prétendant la découverte de plusieurs dizaines de cas suspects suite à de prétendues relations sexuelles avec la personne infectée, ont fait le buzz sur les réseaux sociaux.

Une vraie psychose s'est emparée de la population pendant plusieurs jours suite au partage desdits enregistrements et en l'absence d'un démenti des autorités compétentes.

« Ce fut vraiment vilain ! Je n'arrive toujours pas à comprendre

l'intérêt de cet acte malveillant qui a terrorisé la ville et porté gravement atteinte à un citoyen marocain dont l'identité a été divulguée avec toute l'irresponsabilité et la légèreté du monde », s'est indigné un habitant d'Essaouira.

Les citoyens réclament la stricte application de la loi 22.20 relative à l'utilisation des réseaux sociaux, récemment adoptée par le gouvernement en vue de faire face aux fake news et la protection de la vie privée des malades, de leurs identités et de leurs pathologies.

Abdelali Khallad

Situation épidémiologique sous contrôle

La situation épidémiologique du nouveau coronavirus (Covid-19) dans la province d'Essaouira est "sous contrôle", a assuré, mardi, le délégué provincial de la santé, Dr. Zakaria Ait Lahcen.

Dans une déclaration à la MAP, il a précisé que "la province d'Essaouira a enregistré 2 cas confirmés d'infection au Covid-19", dont un cas décédé suite à une détresse respiratoire aiguë, vu que le patient était âgé de plus de 70 ans et présentait une comorbidité cardiaque, alors que le 2ème cas a été déclaré guéri, le 5 avril, après une réponse favorable à un traitement de 10 jours.

"Les autorités sanitaires ont procédé à la détection de 9 cas suspects qui se sont révélés négatifs après prélèvements d'échantillons envoyés pour analyse à l'Institut Pasteur-Maroc à Casablanca", a-t-il ajouté. Et de noter que les équipes médicales ont veillé au suivi biquotidien de 19 sujets contacts des cas confirmés 2 jours avant l'apparition des signes cliniques et durant les 14 jours après la manifestation de la maladie.

"A la date du 6 avril 2020, 4 cas contacts restent encore sous surveillance à leur lieu de mise en quarantaine", a-t-il tenu à préciser.

"Aujourd'hui, il y a zéro cas d'infection au Covid-19 en hospitalisation à l'hôpital provincial Sidi Mohammed Ben Abdellah" à Essaouira, où toute une unité a été dédiée à l'accueil des patients atteints du virus, et équipée de lits de réanimation et d'autres réservés aux cas non compliqués, a-t-il poursuivi.

Il a fait savoir que les cas éventuels seront sous "une étroite prise en charge" par des staffs médical, infirmier et technique ainsi que du personnel ambulancier relevant de l'établissement hospitalier et des structures ambulatoires de la province, qui se sont portés volontaires pour appuyer leurs confrères de l'hôpital, outre une équipe de cadres de la médecine militaire, composée de médecins, d'infirmiers, d'aides-soignants et d'assistantes sociales.

Toutefois, a insisté le Dr. Zakaria Ait Lahcen, "le fait que la province d'Essaouira ne présente maintenant aucun cas d'infection au Covid-19 ne signifie aucunement qu'il ne faut pas se conformer aux mesures de protection et de prévention et aux directives du confinement".

Dans ce sens, le délégué provincial de la santé a appelé, en conclusion, la population locale "à faire preuve de plus de vigilance et d'être plus coopérante" afin d'éviter l'apparition de nouveaux cas de contamination par cette pandémie.

Nouveaux horaires pour les pharmacies



Les autorités provinciales d'Essaouira ont annoncé, récemment, la fixation de nouveaux horaires de travail et de garde des

pharmacies relevant du territoire de la province.

Cette nouvelle décision, qui intervient conformément à un arrêté

exceptionnel signé par le gouverneur de la province, Adil El Maliki, s'inscrit dans le cadre des mesures préventives prises par les autorités locales en vue d'endiguer la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Ainsi, les pharmacies seront ouvertes du lundi au vendredi de 9H à 18H, alors que deux d'entre elles relevant de la commune d'Essaouira prendront le relais pour assurer la garde de nuit de 18H à 09H du matin le lendemain.

Concernant les pharmacies de garde dans les autres collectivités territoriales, une décision doit être prise à ce sujet en coordination avec les autorités locales compétentes.

Pour les journées de samedi et de dimanche, l'arrêté prévoit que les

pharmacies seront ouvertes de 9H à 12H30 au niveau de la commune d'Essaouira, tandis que deux d'entre elles vont assurer la garde du jour de 15H à 18H et deux autres la garde de nuit de 18H à 9H du jour suivant.

S'agissant des autres collectivités territoriales, les pharmacies vont ouvrir de 9H à 13H, alors qu'une décision relative à la garde de nuit doit être prise en coordination avec les autorités locales compétentes, en vue de garantir la permanence de manière continue et efficace.

Dans ce sens, l'ensemble des pharmaciens ont été invités à se conformer aux nouveaux horaires fixés, et à respecter strictement les dispositions de cet arrêté, sous peine de sanctions disciplinaires.

La controverse sur les frais de scolarité fait rage entre les écoles privées et les parents d'élèves



Les premiers jours d'avril se sont à peine écoulés qu'un combat musclé s'est déclenché entre les écoles privées et les parents d'élèves, qui appellent à une exemption des frais mensuels de scolarité ou, du moins, à privilégier des facilités de paiement, essentiellement pour les familles dont les revenus ont été affectés par le ralentissement de l'activité économique, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus.

Une correspondance de plusieurs écoles privées adressée aux parents d'élèves leur rappelant de s'acquitter des frais de scolarité de leurs enfants pour le mois d'avril a été très mal accueillie par les familles ayant perdu leur principale source de revenu ou vu leurs ressources diminuer, plaçant ainsi les établissements scolaires sur le banc des accusés, pour ce que certains ont qualifié de "cupidité" et d'"insensibilité".

Sur le paiement ou l'exemption de ces frais mensuels, certains trouvent normal que les écoles privées revendiquent leurs frais de scolarité, car elles sont dans le besoin de garantir la continuité de leurs activités d'entreprises éducatives.

Ces mêmes personnes considèrent que ces établissements ont fermé leurs portes conformément à la décision du ministère de tutelle, notant qu'ils poursuivent leurs activités pédagogiques selon un planning déterminé et constatant que leurs salariés doublent d'efforts pour communiquer avec les élèves à distance, en mobilisant tous les moyens pouvant aider au succès de cette opération. L'autre catégorie de parents d'élèves critique, de son côté, "une prédominance du gain" manifestée par les établissements d'enseignement privés, qui n'ont pas tenu compte de la situation difficile que traversent de nombreuses familles, dans l'attente de ce que les jours qui viennent leur réservent, à l'heure où le virus continue de se propager.

Père de deux enfants, Mohamed n'a pas caché son mécontentement après un appel téléphonique de la part de l'administration de l'école lui rappelant de payer les frais du mois d'avril.

"C'était exactement le premier avril",

souligne Mohamed, "et c'est ce qui m'a davantage indigné. Ne pouvaient-ils pas attendre une ou deux semaines le temps que nous arrangions les choses de notre côté ? Ne se soucient-ils guère de notre situation ?"

Travaillant dans l'événementiel, Mohamed a vu ses activités s'interrompre et s'est retrouvé dans l'incapacité de payer les revenus de dix de ses employés. Il trouve donc que les écoles n'ont pas le droit de demander de frais de scolarité, étant donné que leurs employés bénéficieront des indemnités de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

Leila, mère d'une fillette, fait savoir, pour sa part, qu'elle ne réglera pas les frais de scolarité même si sa situation financière ne souffre pas de la crise actuelle, parce qu'elle considère que le service pour lequel elle paie une contrepartie n'existe plus et qu'il est donc naturel qu'elle s'abstienne de payer les frais d'un mois que sa fille va passer à la maison. Quant à l'enseignement à distance, Leila ajoute que sa fille "n'en tirera aucun profit", expliquant qu'elle veille à ne pas l'exposer longtemps aux écrans pour ainsi lui éviter les dangers qu'ils impliquent aussi bien pour sa vue que pour son développement et se demande, à la même occasion, pourquoi l'on ne va pas puiser dans les frais d'assurances versés chaque début d'année dans ce contexte exceptionnel.

A son tour, Naoual estime qu'il n'est pas raisonnable de revendiquer le paiement des frais de scolarité, dans la mesure où les cours à distance demandent des frais supplémentaires, parmi lesquels la souscription à un abonnement Internet, l'achat d'ordinateurs et de tablettes, mais aussi la procréation d'imprimantes, pour ainsi limiter l'exposition des enfants aux écrans et ce, sans parler des efforts que doivent fournir les parents pour suivre de près leurs enfants et s'assurer qu'ils ont bien assimilé le contenu de leurs leçons, particulièrement les parents qui continuent de se déplacer sur leurs lieux de travail.

Ce que réfute catégoriquement Khadija, mère de deux enfants au primaire, surprise par le refus de certains parents de payer les frais de scolarité de leurs enfants.

Exception faite des familles financièrement affectées par le nouveau coronavirus, dit-elle, tout le monde est appelé à son devoir pour protéger ces écoles de la faillite, vu qu'elles fonctionnent sur la base de ces paiements.

Pour répondre aux critiques adressées aux établissements d'enseignement privés, le président de l'Alliance de l'enseignement privé au Maroc, Abdeslam Ammor, a souligné que le paiement des frais du mois d'avril constitue "une mesure routinière qui se fait à chaque début de mois qu'importe les circonstances", se disant étonné que les parents aient lié les frais de scolarité mensuels à la présence de leurs enfants en classe, jugeant qu'ils en seraient épargnés étant donné l'absence de présence physique à l'école.

S'exprimant dans une déclaration à la MAP, Abdeslam Ammor a relevé que les écoles privées sont des institutions citoyennes prêtes à tendre la main aux familles touchées par les répercussions de la pandémie, soit en reportant le paiement des frais mensuels, soit en les payant par traites, soit en les exemptant totalement si les circonstances le nécessitent, à condition que les parents dans le besoin soumettent des demandes et des documents qui justifient la précarité de leur situation, notant que "l'essentiel c'est de poursuivre l'activité éducative pour finir le programme à la fin de l'année scolaire".

Il s'est arrêté, dans ce sens, sur la fragilité du secteur de l'enseignement privé au Maroc, expliquant qu'il existe environ 6.000 établissements scolaires privés dans le Royaume, parmi lesquels 70% sont considérés comme moyens à petits, avec des frais mensuels ne dépassant pas les 800 dirhams, jugeant qu'il est difficile pour ces entités-là de faire face à toute interruption ou problème financier qui pourrait freiner leur fonctionnement normal.

Concernant les écoles privées qui réclament leurs mensualités tout en bénéficiant des compensations de la CNSS, Abdeslam Ammor a affirmé que cette question "ne se pose pas" et a ajouté qu'aucun recours à cette Caisse ne sera fait "puisque les écoles et les enseignants

continuent de travailler et les élèves continuent de recevoir leurs cours".

Il a précisé, dans ce même cadre, que le gouvernement donne la possibilité de bénéficier des prêts "Damane Oxygène", qui vont permettre aux établissements scolaires de payer leurs salariés et de couvrir l'ensemble de leurs dépenses mensuelles.

Rappelant que la décision ministérielle de suspendre les cours a mis l'accent sur la continuité pédagogique à distance, il a souligné que les établissements d'enseignement ont consacré tous les moyens possibles pour dispenser les cours à distance, ajoutant que ces établissements ont été obligés de s'adapter à cette nouvelle réalité, en faisant recours, dans un premier temps, à des outils comme WhatsApp et Facebook, pour ensuite développer d'autres mécanismes, qui utilisent des applications interactives et audiovisuelles, gratuites pour quelques-unes, payantes pour d'autres.

Pour conclure, Abdeslam Ammor s'est arrêté sur la nécessité de ne pas licencier les employés de l'enseignement privé, mais de garantir la stabilité sociale du staff pédagogique qui poursuit son travail, ainsi que celle des employés dont les activités ont été provisoirement suspendues, notamment les chauffeurs et les femmes de ménage.

Condoléances



Suite au décès de Mme Khadija Hafid, épouse du résistant feu Daoud Zaghoul, le Secrétariat de l'USFP en France, et au nom de tous les militants ittihadis en Hexagone, présente ses condoléances les plus attristées au fils de la défunte, Saïd Zaghoul, membre dudit Secrétariat et responsable de la section USFP-Amiens.

Les condoléances sont également adressées à la fille de la défunte Rachida, ainsi qu'à ses fils Driss, Abderrahim, Azzedine, Abdelilah et Hamid.

Puisse Dieu avoir l'âme de la regrettée en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

L'enseignement à distance à l'ère du coronavirus

Enjeux et défis d'une numérisation précoce



Afin d'éviter la propagation de l'épidémie du coronavirus et pour assurer la continuité de l'enseignement pendant la période du confinement consécutif à la déclaration de l'état d'urgence sanitaire par le gouvernement marocain, un dispositif de cours à distance, présentés sur une panoplie de chaînes TV, de stations radios et de portails électroniques, a été mis en place et lancé le 16 mars 2020 par le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Les cours présentiels étant annulés suite à la décision de fermeture des établissements scolaires et universitaires jusqu'à nouvel ordre, d'autres méthodes d'enseignement s'imposent. Des cours numériques ont été, donc, immédiatement publiés sur des plateformes conçues pour ce genre d'opérations, d'autres diffusés à la radio et d'autres encore télévisés pour permettre aux élèves et étudiants de poursuivre leurs études, dans ces circonstances difficiles et sans précédent.

Or, il faut bien noter que le recours intensif des autorités marocaines à ce type de supports éducatifs et d'outils pédagogiques remonte à la première décennie du siècle présent. C'est en 2005 que le Maroc avait connu la naissance d'une chaîne publique baptisée à l'époque "L'Éducative", et également appelée "la Quatrième". Cette

chaîne à vocation éducative s'est positionnée depuis son lancement comme une chaîne de proximité dont le but principal est d'investir les champs de l'éducation avec des émissions consacrées au soutien scolaire, à l'alphabétisation, à la culture et à l'emploi.

Et c'est en 2005 aussi qu'a été lancé le Programme GENIE (Généralisation des technologies d'information et de communication dans l'enseignement au Maroc) qui est venu traduire la volonté nationale d'intégrer les TIC dans l'éducation. Ceci, sans oublier les autres formations qui avaient eu lieu dans plusieurs AREF du Royaume dans le cadre de projets pilotes, montés en partenariat avec des organismes internationaux, et qui avaient pour objectif de préparer les enseignants à l'expérimentation des ressources numériques.

Aujourd'hui, en ces temps de coronavirus, le ministère a certes réussi à faire comprendre aux concernés, par ses mesures exceptionnelles, qu'il ne s'agit pas de vacances et donc à les pousser à rester en contact avec leurs milieux scolaires et universitaires. Mais, il ne faut pas éloigner la possibilité d'existence d'un certain nombre de familles marocaines qui ne disposent ni d'un accès Internet ni d'une télé. Cela étant, les intervenants dans le processus décisionnel sont tous appelés à prendre en considération cet état de fait irréfutable, avant de passer à la numérisation

des examens et des évaluations, pour éviter toute injustice à l'égard de ces victimes de la digitalisation précoce des contenus pédagogiques.

A vrai dire, s'il est juste d'applaudir la réaction rapide du ministère de tutelle et les efforts colossaux déployés par toutes les composantes du système éducatif marocain pour réussir ce chantier national, il est aussi obligatoire de nous arrêter sur certaines remarques générales que nous pouvons résumer ainsi:

1- Les enjeux sont certainement grands et importants mais les défis/obstacles semblent énormes et plus grands.

2- L'adhésion spontanée, citoyenne et responsable des enseignants, tous cycles confondus et malgré toutes les difficultés techniques et logistiques rencontrées, est à saluer chaleureusement. Leur implication consciente et inconditionnelle est plus qu'honorable.

3 - La précipitation, l'empressement, l'improvisation et la "théâtralisation" nous ont mis devant des capsules vidéos conçues à la va-vite et qui regorgent d'erreurs importantes.

4 - A cause des disparités socio-économiques et géographiques, des élèves/étudiants, issus de familles démunies ou tout simplement habitant dans des cantons non couverts par les réseaux Internet, se sont trouvés privés de leur droit d'apprendre.

5 - S'ils sont d'usage et bien accueillis dans certaines sphères scien-

tifiques d'ordre purement théorique, les polycopiés sont loin d'être fructueux quand il s'agit d'une discipline de réflexion expérimentale basée sur des travaux pratiques ou dirigés.

6 - La réception et le degré d'appréhension des cours à distance varient d'une personne à une autre en fonction de facteurs extra-intellectuels. C'est ce qui peut engendrer des inégalités cognitives conséquentes.

7 - L'enseignement à distance ne peut en aucun cas remplacer le contact direct, la réactivité et l'interactivité nécessaires à la transmission de certains savoirs et savoir-faire.

8 - Les contenus de certains cours se construisent graduellement et en fonction de la complicité affective qui anime les échanges et attise le débat entre l'enseignant et l'apprenant.

9 - Loin des considérations purement scientifiques, l'opération d'enseignement/apprentissage est avant tout une opération émotionnelle. Le travail de l'enseignant dépasse de très loin celui de la machine : il est un éducateur, un modèle, un médiateur, un facilitateur...

10 - La programmation de formations variées sur l'usage des NTIC et l'élargissement de l'offre technologique dans les écoles et universités s'avèrent inéluctables pour familiariser les acteurs du champ éducatif avec cette nouvelle donne internationale qu'est la numérisation du savoir.

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, nous invitons le ministère à se pencher sur des solutions susceptibles de remédier aux défaillances constatées et informons que les enseignants seront toujours là pour répondre oui à l'appel de la patrie.

Par Jaouad Boumaajoune
Enseignant-chercheur à l'Université
Abdelmalek Essaadi



La pandémie du Covid-19 vue par deux économistes

Entretien



Abdelaâli Benchekroun

La crise sanitaire a mis à nu les déboires des politiques néolibérales



Noureddine Saoudi : *L'Etat et la société ont fait montre d'une forte capacité à relever les défis et d'un élan de solidarité inédit*

Le monde est secoué par une sorte de tsunami qui a frappé presque tous les continents sans exception ni exclusive et fait des dizaines de milliers de morts.

Le Covid-19 continue ainsi à se propager avec une rapidité vertigineuse, au point que certains estiment que l'humanité se trouve actuellement confrontée à une guerre terrible et meurtrière. Une guerre insolite, où elle ne fait pas face à des armées classiques, mais plutôt à un virus invisible et infinitésimal: le "Covid 19".

Abdelaâli Benchekroun et Noureddine Saoudi ont publié, il y a quelques semaines, un ouvrage intitulé « Renouveau pour le Maroc » dans lequel ils ont décliné quelques orientations alternatives en faveur d'un autre développement du Maroc et consacré un important chapitre à la santé.

Libé: A la lumière de votre livre, quel est votre premier commentaire par rapport à la situation sanitaire du Maroc ?

Noureddine Saoudi : Dans notre ouvrage, nous avons relevé que le secteur de la santé constitue après celui de l'enseignement la deuxième priorité et que l'accès aux soins reste très inégalitaire et rudimentaire. L'insuffisance des moyens fait que le système de santé se trouve confronté à des difficultés énormes. Les infrastructures et les équipements sanitaires sont très insuffisants avec seulement un établissement de santé de base pour 12.000 habitants et un seul lit pour 900 habitants.

Nous avons également relevé que la faiblesse du niveau de la santé est liée à la pauvreté sous les aspects de l'analphabétisme, de l'habitat insalubre, de l'accès insuffisant aux infrastructures de base, (eau potable, électricité, routes) et de l'éloignement des centres de soin.

Du fait du désengagement progressif de l'Etat (contraction drastique du budget de la santé) et de l'encouragement du secteur privé, l'hôpital public se trouve dans une situation de crise patente et de perte de confiance et de crédibilité. Crise illustrée notamment par la dégradation des services d'urgence et par l'état extrêmement dégradé des conditions d'hospitalisation. Le budget de la santé étant très faible (6% du PIB seulement en 2010-2014), les dépenses de santé par habitant se sont élevées au

début des années 2000 à 56 dollars, contre 398 dollars au Liban, 134 en Jordanie et 118 en Tunisie.

Dans ce contexte, tout laissait craindre le pire au début de la pandémie du Covid-19. Mais, la surprise a été que le Maroc a réagi de façon énergique et l'Etat a accompli un sursaut spectaculaire face à cette pandémie inédite et extrêmement meurtrière. La stratégie a été volontariste, proactive et mobilisatrice. A titre d'exemple, le Fonds de lutte contre le coronavirus a collecté 30 Mds de DH. Les autorités ont géré la crise avec beaucoup de rationalité et d'efficacité. Le confinement, les allocations pour perte d'emploi, le soutien des entreprises et des PME qui ont souffert de la conjoncture, les mesures en faveur de l'informel, les achats de matériel médical, la décision précoce de recourir à la chloroquine, etc, toutes ces mesures et cette ambiance inédite ont contrebalancé le poids des tares structurelles du secteur. Et en même temps, tout ce qui a pu être réalisé par ce sursaut et dans cet élan de solidarité démontre que le Maroc peut relever des défis quand il le veut et quand des conditions données sont réunies.

L'on voit dans cette crise que l'Etat et ses institutions ont joué un rôle prépondérant pour faire face à la pandémie, ne croyez-vous pas qu'il y aura un retour en force de l'Etat dans l'économie, comme c'était le cas après la crise

de 1929 ? Est-ce que les recettes du néolibéralisme sont tombées à l'eau ?

Abdelaâli Benchekroun : La pandémie du Covid-19 s'est déclenchée dans le sillage de l'hégémonie du système néolibéral fondé sur l'exploitation brutale de l'homme et de la nature dans l'objectif de maximiser le profit, sans égard aux besoins fondamentaux de l'humanité et à la préservation de l'environnement, tout en encourageant le consumérisme tous azimuts. Parmi ses effets souvent destructeurs – notamment l'austérité imposée par les institutions financières internationales – figure la réduction de la voilure des secteurs sociaux publics, en particulier l'éducation, la recherche scientifique et la santé dont le rôle vital est apparu au grand jour avec cette pandémie, mettant les nations devant l'équation de la vie ou de la mort.

Pour faire face à cette pandémie, il a fallu l'intervention de l'Etat dans la plupart des pays du monde. Lequel Etat a pris des mesures sans précédent, telles que la fermeture des frontières et de plusieurs institutions, notamment les écoles, universités et espaces touristiques, la suspension des activités sportives, artistiques, culturelles et économiques. L'Etat a aussi mobilisé tous les moyens humains et matériels pour enrayer la propagation de ce virus mortel et sauver la population infectée.

Cette confrontation au mal a égale-

ment nécessité la sensibilisation des citoyens, afin d'assurer leur engagement dans la lutte avec un sens élevé de responsabilité, de solidarité et de citoyenneté, car la pandémie ne sera vaincue que par la stricte observation collective des mesures prises par les Etats. Notamment le respect du confinement.

Le contexte de la pandémie a paradoxalement soulevé des débats et controverses sur les tenants et aboutissants de cet événement majeur. Plusieurs thèses, aussi contradictoires les unes que les autres, ont émergé tant sur les origines du virus, (naturelles ou de laboratoire) ; et son déclenchement (erreur humaine ou préméditation) que sur les enjeux économiques énormes relatifs aux vaccins et remèdes qui viendront à bout du virus et qui sauveront l'humanité.

Nonobstant tout jugement de valeur concernant ces thèses, il faut souligner que le système néolibéral n'est pas prêt à plier bagage. Il a démontré à travers l'Histoire sa grande capacité d'adaptation, mais au détriment des couches sociales et des pays pauvres. Au lieu de coordonner la lutte contre la pandémie qui a touché tous les pays et faire preuve de solidarité au niveau international, on a eu droit à des comportements égoïstes, comme l'illustre le cas de l'Italie délaissée par ses « amis » européens ou de la surenchère des USA pour acquérir, en priorité, du matériel médical de Chine...



Evidemment les Etats ont été obligés d'assumer leurs responsabilités à des degrés divers pour gérer la crise, alors que leurs systèmes de santé étaient mis à mal par des décennies de politiques d'austérité. Certains avaient tardé à faire l'arbitrage entre l'impératif de préserver les vies humaines et celui de sauvegarder l'activité économique et ont alors vécu une situation catastrophique. Et là, des questions ont été posées par plusieurs experts sur la responsabilité des décideurs dans ces retards qui auraient contribué à amplifier fortement l'ampleur des dégâts et des décès.

Encore une fois, cette crise sanitaire a mis à nu les déboires des politiques néolibérales. Ainsi, diverses déréglementations ont été remises en cause ; il y a eu retour à l'intervention des Etats dans les affaires économiques et on ne parle plus d'obligation de maîtrise budgétaire ou d'obligation de réduction de la dette.

Toutefois, cette crise sanitaire a fait aussi émerger des positions et des comportements profondément humanistes à l'intérieur des pays et entre pays.

Un virus qui semblait abolir les frontières, sociales et nationales, a fini par les consolider. Qui profitera des appels à l'unité lancés en pleine lutte contre l'épidémie ?

Comment évaluez-vous la situation au Maroc et le comportement des autorités marocaines ?

AB : Depuis le début de l'épidémie, l'Etat a assumé ses responsabilités avec une rapidité et une efficacité notables. En effet, les étudiants marocains de Wuhan, premier foyer de l'épidémie en Chine, ont été rapatriés immédiatement après l'annonce du fléau et ont bénéficié d'une prise en charge de leurs soins.

Puis, l'Etat a pris des mesures strictes pour contenir l'épidémie du Covid-19. Il s'agit principalement d'une série de mesures pré-

ventives telles que :

La fermeture des frontières et la suspension des trafics aérien et maritime,

La campagne de sensibilisation globale et continue,

La fermeture des établissements d'enseignement et le lancement de plateformes d'apprentissage à distance pour permettre aux élèves et aux étudiants de suivre leurs cours.

L'instauration du confinement général et de l'état d'urgence sanitaire (fermeture des mosquées, des restaurants et des cafés et suspension des activités sportives, artistiques et culturelles ainsi que des audiences dans les différents tribunaux du pays).

La mobilisation des différents appareils sécuritaires pour garantir le respect des mesures de confinement et des exigences de l'état d'urgence sanitaire,

La suspension des activités économiques qui ne sont pas indispensables à la vie quotidienne, avec l'annonce d'une série de mesures pour soutenir et assister les entreprises et les personnes concernées par ces mesures.

Le lancement d'une dynamique sociale nationale de solidarité sans précédent (financement et dons en nature au Fonds de lutte contre le coronavirus, cliniques privées mises à la disposition du ministère de la Santé, dons de sang, initiatives individuelles et associatives d'aide aux démunis, etc.)

Une gestion adaptée des moyens de transports publics et une opération de désinfection et de stérilisation de ces derniers et de divers espaces et locaux administratifs.

L'élan de solidarité a été notamment concrétisé par les dons versés au Fonds spécial de lutte contre l'épidémie avec un montant de près de 30 milliards destiné à assurer les dépenses liées à la mise à niveau des mécanismes et des moyens de santé et à soutenir les secteurs les plus touchés par la propaga-

tion du nouveau coronavirus et atténuer les répercussions sociales de la crise. Ce fonds dont il faut assurer la gestion et l'allocation les plus rationnelles, préférentiellement avec une certaine « coordination » bienveillante de la Cour des comptes.

D'autre part, l'Etat a eu recours à des décisions souveraines audacieuses, à l'instar de l'utilisation de la chloroquine pour soigner les victimes, malgré l'opposition de l'Organisation mondiale de la santé et d'un certain nombre de pays comme la France.

Et puisque nous vivons une situation d'urgence, l'Etat a mis en œuvre des procédures de gestion d'urgence avec la possibilité de conclure des marchés sans appels d'offres, c'est-à-dire rapidement et en dehors des procédures habituelles afin d'accélérer l'acquisition des médicaments et fournitures médicales nécessaires.

Est-ce que la société suit convenablement les décisions décrétées par les autorités, ou bien y a-t-il des débordements ou des réajustements à effectuer pour éviter le pire ? Est-ce qu'il y a des contraintes sociales objectives qui rendent difficile la mise en application de la stratégie étagée de lutte contre ce fléau ?

NS : Il faut d'abord noter que les réseaux sociaux ont joué un grand rôle dans la sensibilisation des citoyens et leur mobilisation pour le respect des mesures édictées, ainsi que pour influencer le comportement et les décisions vers le mieux et pour éviter les erreurs éventuelles... Ce qui démontre d'ailleurs les potentialités importantes de ces outils de communication en faveur des causes sociales et de développement.

Bien évidemment, les aspects importants relatés plus haut ne doivent pas occulter certains écarts par rapport aux mesures de confinement, dus partiellement à une certaine

inconscience de la gravité de la situation, et surtout aux conditions très précaires notamment des familles pauvres qui doivent se débrouiller afin de s'assurer un revenu pour vivre dans cette situation encore plus douloureuse pour eux, à l'image de l'exiguïté des logements qui ne permet pas à tous les membres de la famille de respecter le confinement...

De plus, il y a le problème de catégories relativement larges de la population qui ne disposent pas de l'équipement nécessaire pour que leurs enfants puissent suivre les cours à distance, en particulier dans le milieu rural et les quartiers périphériques.

Bien sûr, il y a aussi certains abus, par exemple le traitement grossier des citoyens par certains membres des forces de l'ordre, ou l'incapacité à gérer la congestion des personnes sur certains marchés ou à l'occasion du retrait des autorisations de sortie. Ce sont de réels inconvénients objectifs qui nécessitent plus de créativité et de fermeté pour les gérer. Toutefois, en général, les pouvoirs publics se comportent avec beaucoup de diligence positive, un nouveau style et un comportement respectueux, qu'il est toujours souhaitable d'améliorer davantage.

Pour tout cela, ces différents dysfonctionnements nécessitent des solutions urgentes dont dépend le pari de vaincre la pandémie, sachant que les Marocains sont capables d'inventer des solutions et que le Fonds de lutte contre l'épidémie apporte le financement nécessaire. Cela, en plus du fait que les unités industrielles ont la capacité de se lancer dans la fabrication de nombreux produits nécessaires. Cette circonstance sans précédent devrait stimuler la créativité industrielle pour trouver des solutions aux nombreux besoins des citoyens, de l'économie et de la société.



Quid de l'impact de la pandémie sur l'économie marocaine ?

AB : Etant donné le contexte exceptionnel de la pandémie et les mesures restrictives rigoureuses prises par l'Etat pour juguler le fléau, l'impact négatif sur plusieurs secteurs est évident. En effet, selon l'estimation d'une note de la Délégation de l'UE à Rabat, le tourisme à lui seul subirait un manque à gagner de 34 Mds de DH, correspondant à une perte de 6 millions de touristes ou 12 millions de nuitées et de 500.000 emplois.

Le secteur du transport aérien devrait perdre 5 millions de voyageurs et environ 700 millions de dollars, alors que le transport international, malgré le maintien relatif de son activité, voit ses tarifs augmenter de plus de 50% étant donné que les importateurs ont cessé d'importer et que les camions retournent vides.*

Dans le secteur de l'automobile, l'arrêt de la production de Renault et de Peugeot impacte directement 12.600 employés et 66 unités industrielles qui approvisionnent ces grandes firmes. En fait, si cette situation se poursuit, ça menacerait l'ensemble des employés du secteur qui compte 180.000 personnes dans 250 unités industrielles constituant 9 écosystèmes du secteur. Il est à noter que ce secteur pèse un quart des exportations avec 7 Mds d'euros. Par conséquent, cette situation se répercute sur le programme et les objectifs du secteur, et sur la balance commerciale et les réserves en devises du pays.

Dans le secteur du textile-habillement, qui emploie 160.000 personnes dans 1.200 unités, l'importante diminution de la demande, notamment de France et d'Espagne qui absorbent 60% des exportations textiles, ainsi que la perturbation des importations d'intrants de Chine, constituent des facteurs impactant fortement l'activité du secteur.

Quant au secteur agricole, les exportations des fruits et légumes se sont globalement maintenues avec relativement de bons prix, vu la diminution de la production espagnole, portugaise et italienne, dans ce contexte douloureux.

Dans le secteur agroalimentaire qui pèse

100 Mds de DH de chiffre d'affaires et 110.000 emplois, l'impact négatif est dû notamment aux difficultés d'approvisionnement par importation des 2.000 unités du secteur en intrants, matières premières, et semi-finis usités dans les transformations et les conserves.

La pandémie a eu également un impact sur l'environnement global des affaires et du marché financier. En effet, l'indicateur MASI de la Bourse de Casablanca a ainsi perdu 22% de sa valeur pendant les 20 premiers jours de mars 2020, ce qui a poussé les autorités de tutelle à abaisser le seuil de variation maximum appliqué aux outils financiers afin d'arrêter la détérioration des valeurs boursières.

Etant un important facteur de la croissance économique, la demande intérieure peut alléger relativement ces impacts négatifs de la conjoncture pandémique. Par ailleurs, les cours bas du pétrole (entre 20 et 30 dollars le baril) dus à la baisse d'activité mondiale et à la compétition sur les marchés du brut entre l'Arabie Saoudite et la Russie, seraient à même de consolider la demande intérieure et de soulager nos balances commerciales et de paiement.

Quelles mesures gouvernementales faut-il adopter pour affronter cette situation économique et sociale difficile ?

NS : La stratégie de lutte contre la pandémie a poussé l'Etat à adopter des mesures pour minimiser l'impact de cette situation inédite. Il s'agit de :

La décision de Bank Al-Maghrib d'abaisser le taux directeur de 2,25% à 2%, surtout avec les conséquences de la sécheresse qui se sont ajoutées à celles de la pandémie

La constitution d'une « Commission de veille économique pour suivre et faire face aux conséquences de la pandémie et décider des mesures d'accompagnement. Cette commission est présidée par le ministre de l'Economie et des Finances et comprend également les représentants de 7 ministères, de Bank Al-Maghrib et 4 représentants des organisations professionnelles des banques, des entreprises, de l'industrie et du commerce.

La suspension des déclarations d'impôts

sur les sociétés exigibles au 31 mars 2020.

La suspension du contrôle fiscal sur les PME jusqu'au 31 juin 2020

La mise en place d'un nouveau mécanisme de garantie appelé "Damane Oxygene" auprès de la Caisse centrale de garantie (CCG), visant l'atténuation des effets de la crise induite par la pandémie du nouveau coronavirus et ses impacts sur les entreprises. Ce nouveau produit de garantie, qui bénéficiera aux entreprises dont la trésorerie s'est dégradée à cause de leur baisse d'activité, couvre 95 % du montant du crédit et permet ainsi aux banques de mettre en place rapidement des découverts exceptionnels pour financer le besoin en fonds de roulement.

Report des échéances de remboursement par les entreprises de leurs crédits bancaires.

D'autre part, dans le domaine social, l'Etat a décidé d'octroyer un forfait de 2000 DH à toute personne qui a perdu son emploi dans les secteurs affectés par la pandémie, en plus de l'instauration de mécanismes spécifiques en ce qui concerne les catégories du secteur de l'informel. De même, et en concertation avec le gouvernement, la contribution des entreprises à l'effort national a consisté en la diminution des heures de travail, l'instauration du télétravail et l'octroi de congés payés.

Avec ce contexte pandémique, qu'en sera-t-il des prévisions de la croissance au Maroc ?

AB : Considérant les données relatées plus haut, Bank Al-Maghrib a prévu un taux de croissance de 2,3% pour cette année voire moins, dans le cas où la pandémie n'est pas résorbée dans de brefs délais au niveau mondial. Le commerce extérieur constitue 32% du PIB. Mais 2/3 de nos échanges sont effectués avec l'Union européenne durement frappée par le Covid-19, 55% des touristes viennent de cette zone, ainsi que 69% des transferts de MRE et 72% des IDE.

Nous voyons donc que l'impact négatif de la pandémie sur les échanges extérieurs sera assez important et peut être évalué entre 20 et 30%.

En outre, en raison de l'impact de la rareté des précipitations cet hiver, ce qui présage d'une campagne en dessous de la moyenne, notamment s'il n'y a pas de pluies de printemps, la croissance pourrait être en deçà des prévisions de Bank Al-Maghrib.

D'ailleurs, le Centre marocain de conjoncture (CMC), prévoit un taux de croissance de seulement 0,8% en 2020. Il se base sur les éléments suivants : la croissance de l'économie mondiale devrait ralentir à 2% ; la campagne agricole 2019-2020 affectée par les faibles précipitations serait médiocre, la production céréalière ne dépasserait guère 40 millions de quintaux et la baisse du taux directeur de Bank Al-Maghrib de 0,25 point ne produirait aucun effet immédiat sur l'économie réelle.

Que peut-on tirer comme premières leçons de la pandémie eu égard au contexte économique mondial ?

NS : Parmi les principales leçons à tirer de cette situation sans précédent, on peut dire que le Maroc, Etat et société, ont montré en ce contexte exceptionnel, une forte capacité à relever les défis, un élan de solidarité inédit, ainsi que des décisions souveraines et une disposition au sacrifice en faveur de l'intérêt national.

Pour cela, le Maroc se doit de capitaliser les mesures, les dispositions et l'élan formidable de solidarité, de mobilisation et de citoyenneté pour s'acheminer vers un renouveau impératif de nos politiques socioéconomiques, après la fin de la pandémie et ce, à travers :

L'établissement et la consolidation de la confiance entre l'Etat et la société, seule susceptible de permettre la reprise et le parachèvement de la transition démocratique et les réajustements vers le renouveau de développement pour le pays, en matière d'orientations économiques, sociales et culturelles.

La mise en œuvre du principe considérant le citoyen marocain comme étant au cœur du développement et du changement, en mettant l'accent sur le social, notamment les services publics de santé et d'enseignement et en leur allouant les moyens matériels et humains nécessaires.

"Cette contribution arrive donc opportunément pour alimenter un débat qui, pour être crédible, se doit avant tout d'être large, ouvert, citoyen. (...) Une offre de débat que pour ma part je peux qualifier d'originale, globale et raisonnable. Originale par sa méthode, globale dans son contenu, et raisonnable par son pragmatisme et sa capacité à adapter le texte au contexte". Najib Akesbi

"Les auteurs nous démontrent avec conviction et pertinence que les solutions existent pour impulser ici, au Maroc, un nouveau départ. (...) L'innovation technologique doit être au service de l'innovation sociale (...), les auteurs présentent l'ESS comme un potentiel de développement appréciable. Ce secteur regroupe l'ensemble des initiatives économiques cherchant à produire des biens ou des services, à consommer et à épargner autrement, c'est-à-dire d'une manière plus respectueuse de l'Homme, de l'environnement et des territoires ». Daniel Ollivier



Nour-eddine Saoudi

Economiste-Enseignant. Consultant. Coopératives, AGR, TPE, Associatif. Autonomisation de la femme. Publications : Collaboré à ouvrages collectifs. "La parole confiée". "L'alternative méditerranéenne". "A quoi rêvent les jeunes". Traductions de livres économiques et sociologiques. saoudino77@gmail.com



Abdelaâli Benchekroun

Economiste-Enseignant Consultant. Plans et projets de développement. Brades économiques, emploi, formation, ESS. Publications : « Quelles restructurations pour quel développement économique au Maroc ? ». Articles divers. abdelalibenchekroun1080@gmail.com

Prix: 60 Dh

Renouveau pour le Maroc

Abdelaâli Benchekroun & Nour-eddine Saoudi



Janvier 2020

Renouveau pour le Maroc

SAOUDI & BENCHEKROUN

L'Etat, assaini de la mal-gouvernance, de la corruption et appliquant la règle de reddition des comptes devra jouer dorénavant un rôle central dans la stratégie de développement alternatif, en capitalisant l'élan de solidarité, de citoyenneté et les manifestations de confiance à son égard, dans ce contexte critique.

La mise en œuvre d'orientations économiques et sociales alternatives qui répondent aux besoins de la société et de l'économie, en assurant en priorité des services publics d'enseignement-formation et de santé, ainsi que la sécurité alimentaire, contrairement à la logique de la société de consommation et en révisant la politique des échanges extérieurs, les alliances internationales et les stratégies d'endettement par les audits de la structure de la dette et la réflexion courageuse à des solutions innovantes en la matière.

La mise à profit de la conjoncture internationale par l'affirmation d'une volonté politique souveraine en tous domaines, qui interfèrent avec le reste du monde, en s'appuyant sur l'élan et la mobilisation des forces vives du pays pour les réajustements en faveur de l'intérêt national.

Le soutien de l'économie sociale et solidaire en tant que secteur majeur de l'économie marocaine et acteur essentiel du développement humain, social et régional.

Quels enseignements peut tirer la Commission spéciale chargée d'élaborer un nouveau modèle de développement de cette crise sanitaire et économique sans précédent ?

AB : Nous pensons que ce qu'on appelle modèle de développement devrait être plus que jamais une affaire de tous les citoyens, et ça a toujours été notre avis. A fortiori, avec cette situation inédite de pandémie dont nous ne connaissons pas l'issue.

En fait, la situation économique du Maroc étant globalement la résultante de ses choix économiques fondamentaux en concordance avec les « conseils » de la Banque mondiale et du FMI, à savoir principalement la libéralisation tous azimuts de l'économie du pays, le désengagement de l'Etat des activités écono-

miques, la promotion du secteur privé considéré comme le principal acteur de l'activité économique, l'insertion de plus en plus grande de l'économie marocaine dans le système mondial néolibéral, une croissance économique tirée par les exportations, l'ouverture et les ALE ainsi que l'orthodoxie budgétaire.

Ces orientations correspondent parfaitement au profil d'une économie insérée dans le système néolibéral mondial, adossé naturellement au modèle de société dite de consommation où les firmes multinationales bien ancrées dans nos pays nous marquent leurs produits dont bon nombre sont inutiles, voire nocifs.

Ainsi, les accords de libre-échange conclus par le pays, sans vision de développement intégré, ont alors naturellement profité aux pays avec lesquels nous sommes liés et non à notre économie. Parce qu'il s'agit également d'une question de rapports de forces et de pouvoir de négociation qui n'a pas été renforcé en vue de mieux consolider la souveraineté nationale.

L'exemple des produits alimentaires illustre parfaitement la situation de dépendance ainsi créée. La situation avec la pandémie a démontré que notre sécurité alimentaire est menacée, car non garantie avec les aléas du contexte. Nous ne savons pas ce qui peut advenir dans cette situation, si la crise sanitaire s'aggrave davantage. Ou dans les cas où les importations soient perturbées pour x raisons imprévisibles : ne pas disposer de productions vivrières de première nécessité pour l'alimentation des citoyens relèverait de l'irréparable.

De même dans l'industrie et notamment de la santé, la leçon historique de la pandémie nous dicte logiquement une nouvelle politique en matière de cadres de la santé, par la création de facultés de médecine dans les grandes villes, d'autosuffisance en matériel médical, ordinaire et de période de crise, en produits médicamenteux, et évidemment le développement de la R&D pour suivre les développements dans le monde et être en veille médicale pour parer précocement aux éventualités et dangers qui peuvent venir du reste du monde.

A cause de toutes ces données, nous avons préconisé et nous préconisons le renforcement de la mission de l'Etat développeur pour

intervenir davantage dans le processus général de développement socioéconomique alternatif, l'accompagnement d'une meilleure structuration et un renforcement des acteurs majeurs du développement que sont l'Etat, le secteur privé, les partis politiques, les syndicats, la société civile, afin que leur implication dans l'approche participative soit plus fructueuse, l'instauration d'une véritable « gouvernance démocratique », rationnelle, générale et à tous les niveaux des administrations et des organismes de l'Etat, levée de l'impunité et l'établissement de la confiance mutuelle entre la société et l'Etat.

Le contexte de la pandémie suppose de réviser les politiques sectorielles, notamment celles de l'industrie et de l'agriculture, pour augmenter et optimiser le taux d'intégration industriel, en densifier le tissu, et en rehausser les valeurs ajoutées des filières, ainsi que pour assurer la sécurité alimentaire et réajuster tous les secteurs productifs pour répondre davantage aux besoins de l'économie et de la société et se préparer à toutes éventualités ou crises sanitaires.

Quel rôle peuvent jouer les IDE pour accompagner ces réajustements que vous proposez ?

NS : La diplomatie économique devrait jouer son rôle pour mieux faire valoir les atouts du Maroc vis-à-vis des IDE et mieux informer et intéresser les MRE à faire bénéficier le pays de leur savoir, savoir-faire et investissement, pour accompagner les efforts du pays dans sa lutte contre cette crise et contre toutes crises futures ou contextes sensibles. Plusieurs indicateurs permettent de prévoir d'autres situations sensibles prochaines et donc la société entière doit être toujours davantage vigilante, aussi bien en interne qu'en relation avec le reste du monde.

D'autre part dans ce contexte, l'Etat doit veiller à faire valoir le droit au transfert de technologie via les investissements IDE. Prendre des mesures incitatives pour orienter les entreprises à s'adapter aux demandes de la situation des secteurs sociaux et de santé, et en même temps améliorer leur valeur ajoutée, leur compétitivité sur les marchés internationaux, et

leur implication dans la recherche technologique et l'innovation, notamment par le biais d'un partenariat public-privé dans le domaine de la recherche-développement. De même, promouvoir le respect de la responsabilité sociale par les entreprises, notamment le respect des droits syndicaux, économiques, sociaux des travailleurs et des citoyens et participer au développement socioéconomique de la région où elles sont implantées et préserver son environnement.

Avant de conclure, y aurait-il une opportunité à exploiter pour un autre modèle de société ?

AB : En somme, cette conjoncture constitue une opportunité historique pour tous, Etat, partis, syndicats, secteur privé, organisations professionnelles et société civile, pour capitaliser cet élan national et cette mobilisation et l'exploiter en faveur du renouveau pour le Maroc.

En effet, même pendant ce qui reste de ce contexte d'urgence sanitaire, a fortiori après la pandémie, la bonne gouvernance se doit d'être la règle de conduite essentielle pour mener les actions de l'Etat et de la société et pour effectuer les changements dont la pandémie est venue nous rappeler l'urgence et la pertinence.

Il faudrait mener le changement vers le renouveau au niveau des orientations socio-économiques et culturelles, seules capables de garantir une vie décente à tous les citoyens, dans un Maroc assurant une vie décente, l'équité sociale, la liberté et le bonheur pour tous. Dans le cas où l'opportunité ne serait pas saisie et rationnellement exploitée, avec force, volonté politique de changement de cap effectif, dans ce cas le pays piétinerait sur place, avec ses dysfonctionnements habituels, l'asphyxie des initiatives innovantes, l'aggravation des disparités sociales et territoriales et la déception de tous. La manière de gérer la crise de la pandémie nous permet de garder espoir que le Maroc relèvera les défis et parviendra à impulser le changement souhaité et qui remettra sur scelle et les citoyens et l'Etat en métamorphose positive pour un renouveau véritablement salutaire.

Propos recueillis par Mourad Tabet



La situation de plus en plus critique aux Etats-Unis

Wuhan reprend lentement ses droits



Le coronavirus continue de faire des ravages aux Etats-Unis, qui ont enregistré près de 2.000 morts supplémentaires au cours des dernières 24 heures, pire bilan journalier dans le monde depuis le début de la pandémie partie de la ville chinoise de Wuhan, où la vie reprend lentement ses droits.

Avec cette progression record, la première puissance mondiale se rapproche un peu plus des deux pays les plus endeuillés jusqu'ici, Italie et Espagne.

"Je sais pertinemment que certains pays très peuplés ont beaucoup plus de cas que nous, mais qu'ils ne les déclarent pas", s'est défendu mardi Donald Trump, mettant en avant le grand nombre de tests effectués aux Etats-Unis.

Le président américain a aussi menacé de suspendre le financement de son pays à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), trop proche à ses yeux de Pékin. "Tout semble très favorable à la Chine (...) Ils ont eu tort sur beaucoup de choses", a-t-il lancé.

A Londres, le Premier ministre Boris Johnson passait sa troisième nuit à l'hôpital. Dans un état stable, il était toujours dans une unité de soins intensifs, mais conscient et sans respirateur artificiel.

On s'approche dans le monde des 100.000 morts, avec plus de 80.000 recensés mardi par l'AFP. Mais ce comptage, à partir de sources officielles, est en-dessous de la réalité, puisque de nombreux morts hors des hôpitaux ne sont ni testés, ni comptabilisés, par exemple aux Etats-Unis, où

les règles varient d'une juridiction à une autre.

Dans un monde en quête de bonnes nouvelles, la réouverture aux transports de Wuhan, où 11 millions d'habitants vivaient coupés du monde depuis fin janvier, montre que le coronavirus peut être dompté, même si le confinement général n'a pas été levé et de nombreux contrôles restent en place.

Des centaines de personnes qui étaient bloquées dans la ville se sont immédiatement ruées vers les gares, ont constaté des journalistes de l'AFP. "Ça fait 77 jours que j'étais enfermé!", s'est réjoui un voyageur, impatient de rentrer à Changsha, à quelque 350 kilomètres de là.

Au lendemain d'un bilan journalier qui ne déplorait aucun mort pour la première fois depuis début janvier, la Chine a annoncé mercredi matin deux décès dus au Covid-19. Les autorités craignent une deuxième vague de contaminations liée aux cas importés de l'étranger.

Aux Etats-Unis, l'Etat de New York, épice américaine de l'épidémie, a enregistré un nouveau record de 731 morts en 24 heures, pour un total de 5.489 décès.

La cathédrale Saint-Jean le Théologien, à Manhattan, est en train d'être transformée en hôpital de campagne, avec des tentes médicales dans sa longue nef et sa crypte.

"Au cours des siècles précédents, les cathédrales étaient toujours utilisées de cette façon, comme pendant la peste", a observé le doyen de la cathédrale, Clifton Daniel.

Mais New York n'est pas le seul foyer américain. Les hôpitaux du New Jersey, juste au sud, ainsi que ceux du Michigan (Detroit) et de la Louisiane (La Nouvelle-Orléans), sont submergés.

Une population semble particulièrement exposée, d'après des remontées provenant de quelques juridictions, dont Chicago et Washington: les Noirs.

D'abord parce qu'ils sont plus susceptibles d'avoir l'une des maladies qui causent des complications mortelles

du Covid-19: le diabète, l'hypertension, les maladies cardiovasculaires.

Mais aussi car les inégalités socio-économiques historiques aggravent l'impact de l'épidémie dans la communauté: moins d'accès aux soins et au dépistage, et des emplois plus exposés à la contamination (supermarché, chauffeurs de bus...).

Des organisations de défense des minorités ont appelé les autorités fédérales à publier des statistiques nationales ventilées par ce que les Américains appellent "race" et ethnicité.

D'un jour à l'autre, les bilans montent et descendent. L'Espagne, après quatre jours de baisse, a annoncé 743 morts, qui portent le total à 13.798. Le bilan a également bondi en France, élevant le total à 10.328 décès.

En dépit de ces rebonds, le nombre de nouvelles hospitalisations marque le pas dans plusieurs pays, dont l'Espagne et l'Italie (17.127 morts), ce qui pourrait mécaniquement faire baisser le nombre de morts après un délai, puisque les décès interviennent souvent après plusieurs jours d'hospitalisation, parfois des semaines.

"Bien que lentement, une certaine baisse de pression commence à être observée dans les hôpitaux et les unités de soins intensifs", relève la Dr María José Sierra, du Centre d'alertes sanitaires espagnol.

A l'hôpital Vall d'Hebron, le plus grand de Barcelone, "nous avons eu jusqu'à 24 nouveaux patients par jour deux jours de suite", témoigne le chef du service Ricard Ferrer, qui évoque également une situation stabilisée.

Mais "on s'attend encore à une ou deux semaines très critiques".

Les marchés misent également sur une prochaine décrue: en Asie et en Europe, les grandes Bourses ont fini largement dans le vert, tandis que Wall Street a fini en légère baisse.

Mais une récession généralisée apparaît inévitable en 2020, l'Organisation internationale du travail évoquant la plus grave crise du marché de l'emploi depuis la Seconde Guerre mondiale, avec 1,25 milliard de travailleurs potentiellement touchés.

Les ministres des Finances de l'Union européenne (UE) divergent sur les mesures économiques que le Vieux Continent pourrait prendre pour répondre à la crise, le président de l'Eurogroupe, Mario Centeno, plaidant pour "un plan de relance coordonné de grande envergure".

Les pays du Nord, Allemagne et Pays-Bas en tête, sont opposés à un plan d'aide commun financé par une dette collective.

L'UE va par ailleurs garantir plus de 15 milliards d'euros pour aider les pays les plus vulnérables en Afrique et dans le reste du monde.

Un débat mondial s'esquisse déjà sur le "déconfinement", suscitant la crainte d'un relâchement chez les plus de quatre milliards de personnes, soit plus de la moitié de l'humanité, aujourd'hui contraintes ou appelées par leurs autorités à rester chez elles.

Après l'Autriche lundi, la Slovaquie veut lever des restrictions la semaine prochaine, la Norvège à compter du 20 avril, et le Portugal évoque un début de retour à la normale en mai.



On s'approche dans le monde des 100.000 morts mais ce comptage est en-dessous de la réalité

L'Europe ne s'entend pas sur la riposte économique à l'épidémie

Les ministres européens des Finances ne sont pas parvenus à s'entendre mercredi, après une nuit entière de discussions, sur une réponse économique commune face au coronavirus, les pays du Nord restant opposés à ceux du Sud, qui réclament un effort financier sans précédent.

"Après 16h de discussions, nous nous sommes rapprochés d'un accord, mais nous n'y sommes pas encore. J'ai suspendu l'Eurogroupe", qui continuera "jeudi", a annoncé sur Twitter Mario Centeno, le président de l'Eurogroupe.

"Mon objectif reste le même: un filet de sécurité européen solide contre les retombées du Covid-19 (pour protéger les travailleurs, les entreprises et les pays) et s'engager dans un plan de relance important", a-t-il ajouté.

"Avec (le ministre des Finances allemand) Olaf Scholz, nous appelons tous les Etats européens à être à la hauteur des enjeux exceptionnels pour parvenir à un accord ambitieux", a pour sa part écrit le Français Bruno Le Maire sur le réseau social.

La visioconférence, qui a débuté vers 16H30 (14H30 GMT) mardi, s'est poursuivie toute la nuit, pendant laquelle se sont multipliées les discussions en petits groupes pour tenter de sortir de l'impasse.

Cette rencontre constituait un test décisif pour l'unité des 27, qui continuent pourtant d'étaler leurs divisions, après l'échec d'un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement consacré à la crise le 26 mars.

Face à la pandémie, la réponse européenne à court et moyen terme doit s'orienter sur trois axes principaux, qui semblaient initialement remporter l'adhésion des ministres: jusqu'à 240

milliards d'euros de prêts du fonds de secours de la zone euro, un fonds de garantie pour les entreprises et un soutien au chômage partiel.

Mais les pays les plus affectés par le virus, en particulier l'Italie, continuent de réclamer, en plus, la création d'un instrument de dette commun -- sous la forme d'euro-obligations parfois appelées "coronabonds" ou "eurobonds" -- destiné à relancer l'économie sur le long terme une fois la crise passée.

Parmi ces pays figurent aussi l'Espagne et la France, ainsi que la Grèce, Malte, le Luxembourg ou l'Irlande, selon des sources concordantes.

"Les eurobonds représentent une réponse sérieuse et adaptée", avait insisté lundi soir le chef du gouvernement italien Giuseppe Conte, dont le

pays est le plus touché en Europe (plus de 17.127 morts).

L'Italie, confrontée à l'opposition des pays du Nord de l'Europe (Allemagne et Pays-Bas en tête), avait déjà, avec Madrid, entraîné l'échec du sommet consacré à la riposte de l'Union fin mars.

La mutualisation des dettes constitue une ligne rouge pour Berlin et La Haye, qui refusent de s'engager dans un emprunt commun avec des Etats très endettés du Sud, qu'ils jugent laxistes dans leur gestion.

Le Danemark, l'Autriche, la Suède et les pays baltes sont dans leur camp, a indiqué une source européenne.

La France espérait offrir un compromis, en proposant un "fonds de relance" capable d'émettre de la dette commune aux Etats membres, mais

limité aux services publics essentiels, comme la santé, ou aux filières menacées.

Plutôt que de débattre sur un hypothétique financement commun, les pays du Nord préfèrent pour l'instant se concentrer sur les instruments déjà existants pour contrer le choc économique, en particulier le Mécanisme européen de stabilité (MES), créé en 2012 lors de la crise de la dette de la zone euro.

Le MES pourrait octroyer des prêts à un Etat en difficulté allant jusqu'à 2% de son PIB -- soit jusqu'à 240 milliards d'euros pour l'ensemble de la zone euro --, avec des contreparties plus limitées que celles exigées jusque-là.

Rome, qui rejette toute conditionnalité à l'octroi de ces prêts, juge ce

fonds "inadapté", M. Conte résumant sa position de façon tranchée: "MES non, eurobond oui".

La Banque européenne d'investissement (BEI) devrait également être à la manœuvre, via un fonds de garantie paneuropéen, doté de 25 milliards d'euros, qui permettrait de mobiliser jusqu'à 200 milliards d'euros supplémentaires pour les entreprises.

Enfin, les ministres doivent aussi valider le projet de la Commission européenne visant à créer un instrument pour garantir à hauteur de 100 milliards d'euros au maximum les plans nationaux de chômage partiel, renforcés ou créés en raison de l'épidémie.

Si un accord est finalement trouvé jeudi, les propositions des ministres devront encore être approuvées par les chefs d'Etat et de gouvernement.



Les marchés calent, inquiets face au coronavirus et à son impact économique

Les marchés boursiers, à l'exception de Tokyo, calaient mercredi après deux séances d'optimisme, replongeant sur fond d'inquiétudes liées à l'ampleur de la pandémie de coronavirus qui éloigne l'espoir d'un rapide redémarrage de l'économie.

Comme les Bourses chinoises, les marchés européens ont ouvert en territoire négatif. Vers 09H00 GMT, Paris reculait de 1,82%, comme Francfort (-1,18%), Londres (-1,74%), Milan (-1,01%) et Madrid (-1,72%).

La Bourse de Tokyo, hésitante en début de séance, a finalement terminé la journée largement dans le vert, portée par la baisse du yen et l'énorme plan de soutien à l'économie japonaise adopté la veille par le gouvernement.

Si le nombre de nouvelles hospitalisations marque le pas dans plusieurs pays, dont l'Espagne et l'Italie qui sont

les plus meurtris en Europe, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont tous deux enregistré un record macabre de décès liés au Covid-19 mardi.

La France a été mardi le quatrième pays à franchir la barre des 10.000 morts officiellement comptabilisés comme causés par le virus, après l'Italie, l'Espagne et les Etats-Unis.

Ainsi l'optimisme des deux derniers jours pâlissait mercredi quant au fait que le pic de l'épidémie pourrait avoir été atteint, notamment en Europe.

"Comme le risque prévaut, le monde pourrait rester confiné encore pendant quelques mois. Dans ce contexte, les actions du secteur de l'énergie et des transports pourraient sous-performer sur une période prolongée", commente Ipek Ozkardeskaya, analyste chez Swissquote Bank.

Les décideurs, qui suivent particulièrement l'évolution du virus aux Etats-

Unis, doivent ainsi anticiper les difficultés liées à la sortie du confinement et à la reprise de l'activité.

"La sortie du monde d'une crise de l'activité, de l'offre et de la demande, ne sera en tout état de cause pas rapide. Le rebond conjoncturel pas davantage", estime Hubert Tassin chez Gaspal Gestion.

A défaut d'une mise en place d'une règle commune à suivre au sein de l'Union Européenne et des pays associés, plusieurs pays dont l'Autriche, la Slovaquie, la Norvège et le Portugal, préparent chacun de leur côté un retour à la normale.

A Wuhan en Chine, berceau de l'épidémie, l'heure était au déconfinement après deux mois et demi de huis clos.

La reprise sera "échelonnée entre les régions, les pays, les Etats américains et les industries, ce qui laisse supposer

une montée en puissance plus lente que ce qui avait été espéré au départ", écrit Esty Dwek, responsable des stratégies de marché de Natixis IM Solutions.

De quoi engendrer une forte volatilité pour un certain temps, selon les experts. Les cours du pétrole progressaient mercredi dans l'espoir d'une réduction de la production à la veille d'une réunion cruciale des pays producteurs de pétrole. Les rendements des dettes souveraines étaient stables dans l'ensemble.

En mars, les Bourses mondiales ont sombré, en raison des craintes grandissantes quant à la propagation du virus et aux conséquences économiques des mesures de confinement.

Depuis, aux Etats-Unis comme en Europe, les gouvernements apportent un soutien direct aux particuliers et aux entreprises via des plans de relance colossaux.

Et les annonces continuent d'af-

fluer pour tenter de contenir une débâcle économique induite par la réponse sanitaire à la pandémie, c'est-à-dire le confinement de plus de la moitié de l'humanité et la mise en sommeil des capacités de production.

Mais les données économiques, qui vont de mal en pis avec l'effondrement de la croissance française et allemande, comme l'échec d'une réponse économique commune dans l'Union Européenne, ont de quoi nuire au moral des investisseurs.

Ils attendent dans la journée le compte-rendu de la dernière réunion de politique monétaire de la réserve fédérale américaine.

Ce document "pourrait permettre d'anticiper les prochains mouvements de la Fed mais également de préciser ses perspectives concernant l'économie américaine", indique Vincent Boy, analyste marché chez IG France.

Petite lueur d'espoir à New York malgré un nombre record de morts



L'Etat de New York, épicerie de l'épidémie de coronavirus aux Etats-Unis, entrevoit mardi de petites lueurs d'espoir dans son combat contre la maladie, même s'il a enregistré un nouveau nombre record de 731 morts au cours des dernières 24 heures.

Le précédent record datait de samedi, avec 630 morts en un jour. L'Etat de New York a désormais recensé 5.489 morts depuis le début de l'épidémie, selon son gouverneur Andrew Cuomo, soit près de la moitié des décès comptabilisés dans l'ensemble des Etats-Unis.

Mais les autorités locales ont mis en avant des chiffres plus encourageants, comme la moyenne des nouvelles hospitalisations enregistrées ces trois derniers jours, dans un Etat qui compte quelque 139.000 personnes officiellement contaminées.

"Si vous regardez, la moyenne sur trois jours est en baisse, ce qui est une bonne nouvelle", a souligné M. Cuomo lors de son point presse quotidien sur cette crise.

Les projections montrent que "nous atteignons un plateau du nombre total des hospitalisa-

tions", a souligné le gouverneur. "On voit l'augmentation et on voit que ça commence à s'aplatir".

Le maire de la capitale économique des Etats-Unis, dont les écoles et la plupart des activités non essentielles sont à l'arrêt depuis le 16 mars, a lui aussi prudemment mis en avant quelques tendances encourageantes.

"C'est beaucoup trop tôt pour tirer des conclusions", mais "au cours des deux derniers jours, quelque chose a commencé à changer (...), nous voyons un peu d'amélioration dans les besoins de respirateurs", cela permet aux hôpitaux de "tenir plus longtemps", a souligné Bill de Blasio.

Un début de ralentissement des hospitalisations semble aussi valoir pour la grande région new-yorkaise, qui s'étend aux Etats voisins du New Jersey et du Connecticut, ont indiqué mardi leurs gouvernements respectifs, Phil Murphy et Ned Lamont.

Mais tous ces responsables ont aussi appelé à ne surtout pas compromettre ces premiers signes positifs, et à respecter strictement les mesures de confinement et de distanciation sociale qui ont mis à l'arrêt cette région-

clé pour l'économie américaine.

M. Cuomo avait prolongé lundi ces mesures jusqu'au 29 avril. Le gouverneur du New Jersey a lui indiqué mardi qu'il allait prolonger d'un mois l'état d'urgence sanitaire qui lui permet d'étendre le confinement, et a fermé tous les parcs de cet Etat, trop de gens allant se promener sans respecter la distanciation.

Alors que beaucoup déplo-



L'Etat de New York a désormais recensé 5.489 décès depuis le début de l'épidémie

rent des mesures prises en ordre dispersé par les Etats américains, les trois gouverneurs ont indiqué travailler ensemble, notamment sur la meilleure stratégie de tests qui permettra, dans les semaines et mois à venir, aux gens ayant acquis une immunité face au virus de reprendre le travail et de relancer l'activité économique.

Ces lueurs d'espoir surviennent alors que New York s'est démenée ces dernières semaines pour augmenter sa capacité hospitalière et obtenir plus d'équipements de protection et de respirateurs pour faire face à l'afflux de malades.

De nombreux hôpitaux ont été chamboulés pour faire place à des lits supplémentaires, et des tentes plantées un peu partout, à l'image de celles dressées à Central Park, proches d'un des grands hôpitaux du groupe Mount Sinai.

La cathédrale Saint-Jean le Théologien, impressionnant édifice de style gothique au nord de Manhattan, se préparait aussi à se transformer en hôpital de 400 lits.

Des bénévoles de l'association caritative Samaritan's Purse apportaient des caisses contenant des tentes à ériger dans la nef, a

constaté l'AFP.

"Traditionnellement, aux siècles passés, les cathédrales étaient utilisées de cette façon, comme pendant la peste. Ce n'est donc pas nouveau (...), c'est juste nouveau pour nous", a indiqué le doyen de la cathédrale, Clifton Daniel, sur le compte Twitter de la paroisse.

Le gouvernement fédéral a de son côté déjà aidé à convertir en hôpital le centre de conférences du Javits Center, à Manhattan.

D'une capacité de plus de 2.500 lits, le centre accueillait mardi 66 malades, selon le vice-amiral Andrew Lewis, de la marine américaine.

La marine a aussi dépêché la semaine dernière l'impressionnant navire-hôpital militaire USNS Comfort, dont la silhouette blanche domine désormais l'ouest de Manhattan. Quarante-quatre malades y étaient soignés mardi, dont cinq atteints de la Covid-19.

Le vice-amiral Lewis a confirmé qu'un membre d'équipage du Comfort avait été testé positif à la maladie, mais a souligné qu'il avait été placé à l'isolement et que cela n'aurait "aucun impact sur la mission" du navire.

La SERMP se réorganise pour la fabrication de respirateurs 100% marocains

L'usine de la Société d'étude et de réalisations mécaniques de précision (SERMP) a été réorganisée pour contribuer à la fabrication de respirateurs artificiels 100% marocains, destinés aux malades atteints du nouveau coronavirus (Covid-19).

Dans cette usine aéronautique, les ingénieurs se sont mobilisés et tout l'ensemble de l'écosystème a été mis en place "très rapidement" pour la fabrication de ce respirateur marocain, a souligné le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy, dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite effectuée à la SERMP.

"Nous sommes déjà à la deuxième version qui permet, en plus d'apporter une ventilation, d'avoir des capteurs et d'envoyer l'oxygène de façon plus technique", a-t-il relevé, saluant la contribution de toutes les parties prenantes chacune dans son domaine pour permettre la réalisation des 500 premiers respirateurs, rapporte la MAP. Et d'ajouter: "Nous avons également décidé, avec les ingénieurs, de passer à une troisième étape, même si le besoin ne se présente pas aujourd'hui".

De son côté, Badre Jaafar, directeur de la SERMP, a fait savoir que ces respirateurs sont fabriqués conformément aux normes aéronautiques de haut standard.

Ce produit, a-t-il poursuivi, a suivi le processus de fabrication des pièces de moteurs d'avions d'Airbus et de Boeing.

"La conception de ce respirateur est totalement marocaine, de la fabrication du moteur réducteur, aux cartes électroniques, aux autres pièces mécaniques, jusqu'à l'assemblage", a fait remarquer M. Jaafar.

Cet appareil est le fruit des efforts de plusieurs compétences marocaines relevant de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), du ministère de l'Industrie, du Groupement des industries marocaines aéronautiques et spatiales (GIMAS), de l'Institut national des postes et télécommunications (INPT), du Centre marocain pour la science, l'innovation et la recherche (MASCIR), de l'Agence nationale de régulation des télécommunications, du Pôle d'innovation électronique et de l'Aviariat-PIL-LIOTY-SERMP.

La croissance nationale devrait enregistrer une régression de 1,8% au deuxième trimestre



On en sait désormais un peu plus sur l'impact que devrait avoir la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) sur la croissance de l'économie nationale au premier et au deuxième trimestre 2020.

Comme on pouvait s'en douter, les chiffres que vient de publier le Haut-commissariat au plan (HCP) confirment ce que tous les spécialistes redoutaient : l'activité économique sera pénalisée sous l'effet de la pandémie.

Selon l'institution publique, sous l'effet de la crise sanitaire, la croissance de l'économie nationale devrait enregistrer une régression de 1,8% au deuxième trimestre 2020, après avoir ralenti à +1,1% au premier trimestre de l'année en cours.

« Cette contraction serait principalement le fait d'une baisse de près de la moitié du rythme de croissance de la valeur ajoutée du secteur tertiaire, suite à un arrêt presque total dans les activités de restauration et d'hébergement, d'une réduction de 60% de l'activité dans le transport et de 22% dans le commerce, en comparaison avec notre scénario de référence », a expliqué le HCP.

Dans sa récente note de conjoncture trimestrielle, qui retrace les estimations pour le premier trimestre 2020 et les prévisions pour le deuxième, le Haut-commissariat a indiqué qu'outre le ralentissement des services, la valeur ajoutée du secteur secondaire connaîtrait une contraction de 0,5%.

Concernant ce secteur, tout porte à croire que « les industries manufacturières seraient les plus affectées par le repli de la demande étrangère adressée au Maroc, avec la chute de la production des secteurs de l'automobile, du textile et des industries électriques », a prévenu le HCP soulignant dans le même

temps, que les activités des mines subiraient le repli de la demande des industries chimiques, dans le sillage de la forte régression des exportations de l'acide phosphorique.

S'agissant du secteur primaire, l'institution pronostique que les activités agricoles enregistreraient un repli qui se limiterait à 2,9%, en rythme annuel. Ce, en raison notamment de « l'amélioration des perspectives de croissance des cultures printanières, favorisée par le retour quasi-général des précipitations à fin mars et la stabilisation des prix des aliments de bétail ».

Le HCP a cependant prévenu que les effets de cette impulsion climatique devraient s'effriter, face à un prolongement des restrictions de circulation des travailleurs saisonniers et au maintien des mesures strictes de contrôle imposées par les pays européens au-delà du mois d'avril 2020, notamment pour les productions périssables comme les fruits et les légumineuses.

Tout compte fait, le Haut-commissariat a estimé que « les effets du

confinement au cours du mois d'avril 2020 devrait amputer la croissance du PIB de 3,8 points au deuxième trimestre 2020 ».

Ce qui correspond à une perte d'environ 10,9 milliards de dh, au lieu de 4,1 milliards de dh un trimestre auparavant, a fait savoir le HCP ajoutant que les services devraient y contribuer le plus avec -2,49 points, suivis des industries manufacturières qui perdraient -0,39 point.

Selon les estimations du HCP pour le premier trimestre 2020, la croissance de la demande étrangère adressée au Maroc se serait infléchie de 3,5% au premier trimestre 2020, en variation annuelle, au lieu de 1,3% prévu en l'absence de l'effet de la crise du Covid-19, suite au repli du commerce mondial et de la baisse de l'activité de nos principaux partenaires commerciaux.

« Le déficit de la balance commerciale se serait creusé sensiblement (+23,8%) au premier trimestre 2020, sous l'effet de la baisse plus conséquente des exportations par rapport aux importations », a relevé l'institution notant que cette situation se serait traduite par une baisse du taux de couverture de 11,6 points pour atteindre 49,7%.

Dans le même temps, la consommation des ménages aurait ralenti, affichant une hausse de 1,2%, en variation annuelle ; les prix à la consommation auraient augmenté de 1,4%, en glissement annuel, au lieu de +0,7% ; la masse monétaire aurait évolué au rythme de 3,6%, après +3,7% un trimestre auparavant ; la croissance des créances sur l'économie se serait modérée alors que le marché des actions aurait connu l'une des plus grandes baisses réalisées au cours des vingt dernières années.

Mais comme a tenu à le préciser le Haut-commissariat, toutes « ces

prévisions restent sujettes à des révisions plus ou moins importantes au fur et à mesure de la publication de nouvelles données », rappelant un contexte empreint de fortes incertitudes quant à la durée de la crise sanitaire, des diverses mesures de confinement et de restriction aux déplacements ainsi que de l'ampleur de l'impact des programmes de dépenses et des plans de soutien à l'économie nationale.

A noter qu'en l'absence de la crise Covid-19, le PIB global devrait enregistrer une hausse de 2,1% (en variation annuelle) au deuxième trimestre 2020, contre +1,9% au premier trimestre.

Portée par la progression de 2,1% du secteur secondaire et +3,2% du tertiaire, dans un contexte marqué par l'amélioration des activités liées au tourisme, « la croissance des activités hors agriculture devrait accélérer à 2,7% », a souligné le HCP.

Parallèlement, la demande intérieure continuerait de soutenir la croissance économique, avec une hausse de la consommation des ménages de 2,7%, tandis que l'investissement poursuivrait son redressement au rythme de 2,3%, dans le sillage d'une amélioration de l'investissement en équipement industriel.

Toujours avant la propagation du Covid-19, on notera également que la croissance économique devrait atteindre 1,9% au premier trimestre 2020, en variation annuelle, au lieu de 2,1% au dernier trimestre de 2019. A en croire le HCP, « ce ralentissement avait été attribuable à une décélération de la valeur ajoutée hors agriculture, dont le rythme de croissance se serait établi à 2,5%, au lieu de 3% au cours de la même période ».

Alain Bouithy



Evolution de l'activité économique aux premier et deuxième trimestres sous l'effet de la crise sanitaire

Les demandes de franchise douanière dématérialisées

La procédure de gestion des Demandes de franchise douanière (DFD) est désormais dématérialisée via le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur "Portnet", annonce le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique.

S'inscrivant dans le cadre des actions de la Commission nationale de coordination pour la facilitation des procédures du commerce extérieur, le nouveau circuit de traitement dématérialisé des DFD, mis en oeuvre en étroite collaboration avec l'Administration des douanes et impôts indirects (ADII) et Portnet S.A a pour objectif de contribuer à la réduction des délais et des coûts liés au traitement de cette formalité et à l'accélération des opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises, indique un communiqué du ministère.

A ce titre, les importateurs bénéficiant des quotes-

parts dans le cadre des contingents tarifaires ou désirant bénéficier des franchises douanières au titre des accords préférentiels concernés par cette procédure, sont invités, depuis le 8 avril 2020, à souscrire les DFD via la plateforme Portnet en joignant les copies scannées des factures pro-foma y afférentes, explique la même source.

Toutefois, pour le cas des produits ne pouvant pas faire l'objet de DFD via Portnet, et jusqu'à ce qu'il en soit autrement décidé, les importateurs doivent continuer à soumettre les formulaires DFD en vigueur dûment renseignés, sous format scanné, par courriel aux adresses suivantes : dabbab@mcinet.gov.ma et yamani@mcinet.gov.ma Les DFD déjà délivrées avant la date d'entrée en vigueur de cette procédure dématérialisée, demeurent valables jusqu'à expiration de leur validité, note le communiqué.

La Société Générale affiche une hausse de son résultat net consolidé

Le résultat net consolidé du Groupe Société Générale Maroc s'est établi, au titre de l'exercice 2019, à 1,24 milliard de dirhams (MMDH), en hausse de 8,44% par rapport à celui de 2018. Le produit net bancaire (PNB) a atteint, à cette date, 4,96 MMDH, en progression de 4,86% par rapport à fin 2018, a annoncé le groupe dans un communiqué sur ses résultats annuels 2019.

Au cours de l'exercice 2019, l'activité de distribution des crédits, en faveur des ménages comme pour les professionnels et les entreprises, a été

soutenue, a indiqué la banque, faisant savoir que les encours crédits ont enregistré une hausse de 5,5 MMDH, permettant ainsi d'afficher une évolution positive de 6,76% par rapport à l'exercice de 2018.

A rappeler que la banque a lancé la première ligne de financement Green Value Chain (GVC) en partenariat avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ainsi que la mise en place d'un dispositif complet d'accompagnement des jeunes entrepreneurs et TPE dans le cadre du programme Intelaka.

La pandémie du Covid-19 renforce la nécessité d'établir des partenariats mondiaux et régionaux plus solides

Le Bureau de la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable (ARFSD) a plaidé pour des partenariats plus solides pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) à la lumière du Covid-19.

Le Bureau, présidé par le Zimbabwe et composé du Maroc, de la République démocratique du Congo, de l'Ouganda et du Libéria, s'est réuni et a adopté un plan d'action établissant les priorités pour la mise en œuvre des messages clés du Forum qui s'est tenu à Victoria Falls, au Zimbabwe, en février dernier.

Les pays membres du Bureau «promettent leur plein engagement pour étendre la portée, agir et promouvoir des actions



Sixième session du Forum régional africain pour le développement durable

concrètes dans le suivi et la mise en œuvre des résultats du sixième ARFSD, indique mardi un communiqué de la Commission économique des Nations unies (CEA-ONU), basée à Addis-Abeba, rapporte la MAP.

«Le Bureau convient que la pandémie du Covid-19 renforce la nécessité d'établir des partenariats mondiaux et régionaux plus solides si les Objectifs de développement durable doivent être pleinement atteints et pour renforcer la résilience aux chocs et calamités sociaux, économiques et environnementaux», souligne la CEA-ONU.

Les Etats membres et d'autres acteurs sont instamment priés de prendre des mesures urgentes et collectives pour freiner la propa-

gation du Covid-19, fournir le soutien nécessaire aux communautés touchées et faire face aux implications sociales et économiques de la pandémie, relève le communiqué.

Le plan d'action, qui sera mis en œuvre avec le soutien de la CEA-ONU, des organisations régionales et du reste du système des Nations unies pour le développement, reconnaît les défis et la nécessité de disposer de données et de statistiques de qualité et opportunes pour une planification, une mise en œuvre, un suivi et des rapports fondés sur des données factuelles de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ajoute-t-on.

Le Bureau finalisera d'ici le mois d'août le cadre stratégique

du Fonds de solidarité pour le développement statistique en Afrique, comme convenu dans la Déclaration de Marrakech lors de la cinquième session du Forum régional, et élaborera une stratégie régionale pour opérationnaliser la Déclaration de Victoria Falls sur la Décennie d'action et la mise en œuvre du développement durable et les messages clés du sixième forum régional d'ici novembre 2020.

Le Forum régional africain pour le développement durable est un forum intergouvernemental convoqué par la CEA-ONU en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et les institutions du système des Nations unies.

Le Crédit Agricole du Maroc accompagne les Ramedistes pour faire aboutir le dispositif de soutien aux populations vulnérables

Fortement mobilisé pour la réussite de l'opération de soutien aux populations vulnérables mise en place sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi, le Crédit Agricole du Maroc met en place une démarche didactique permettant aux bénéficiaires de maîtriser le processus de retrait de leur aide via l'utilisation des guichets automatiques bancaires (GAB).

Afin de faciliter l'accès aux aides financières octroyées par l'Etat aux Ramedistes et sur la base de la procédure de retrait mise en place désignant le réseau où les bénéficiaires peuvent retirer leur aide, le Crédit Agricole du Maroc a adressé à l'ensemble des bénéficiaires affectés à son réseau un SMS comprenant un message vocal pédagogique explicitant les étapes et actions au guichet automatique et un lien pour une capsule vidéo didactique en vue de faciliter l'utilisation du GAB, indique un communiqué du groupe, rapporte la MAP.

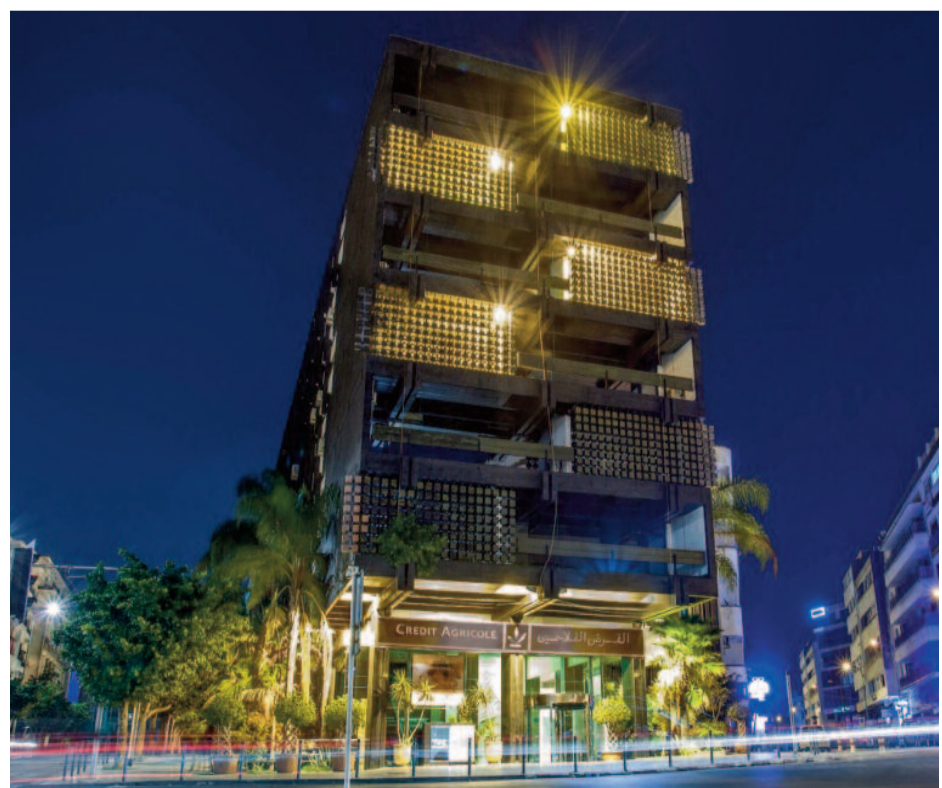
La possibilité de retrait peut ainsi s'effectuer au travers de 555 guichets automatiques adossés à des agences Crédit Agricole du Maroc et Al Akhdar Bank ou au sein des dites agences, soit 1.100 points de retrait dont une part importante se situe dans le

monde rural, note la même source.

Le Crédit Agricole du Maroc en tant qu'accompagnateur historique des agriculteurs, poursuit sa mission de soutien du monde rural et intégrera à terme les agences de Tamwil El Fellah pour la distribution des aides aux ménages bénéficiaires, ajoute le communiqué. Il a, par ailleurs, mis en place un numéro vert (0800092019) pour gérer la relation client et assurer aux bénéficiaires une assistance téléphonique permanente, relève la même source.

Et de rappeler que cette opération de soutien provisoire vise à allouer une aide financière aux ménages du secteur formel et informel. Pour le secteur informel, les ménages ramedistes ont été progressivement servis à partir de ce lundi 6 avril 2020. Pour les non titulaires d'une carte Ramed, une plateforme électronique spécifique pour leur inscription sera mise en place par les pouvoirs publics.

Enfin, les salariés du secteur formel, inscrit à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et ayant subi un arrêt d'activité, recevront progressivement leur aide provisoire à partir du mercredi 08 avril par virement bancaire.



La plus célèbre manifestation théâtrale au monde s'accroche à un mince espoir



Art & Son grand frère en Ecosse, le Festival d'Edimbourg, a déjà été annulé. Mais en pleine pandémie, le Festival d'Avignon, la plus célèbre manifestation théâtrale au monde, veut encore croire à une édition 2020. C'est un peu "En attendant Godot": l'ensemble des festivals d'été en France, ceux de musiques actuelles comme ceux du lyrique (Festival d'Aix-en-Provence, Chorégies d'Orange, etc) attendent un miracle, celui d'un déconfinement début mai, suivi d'une ré-autorisation des rassemblements. Pour l'heure, ils sont au pire menacés par le cauchemar de l'annulation, au mieux, de reports ou d'être confinés à une forme réduite. Avec la grande question de savoir, même s'ils sont maintenus, si le public sera tout de même au rendez-vous. "On est inquiet mais on a encore de l'espoir", affirme à l'AFP le directeur du Festival d'Avignon Olivier Py, qui devait dévoiler mercredi après-midi, en ligne, la programmation "rêvée" de l'édition 2020 (3-23 juillet). Pour lui, il n'y a pour le moment qu'une certitude: "si le déconfinement n'intervient pas dans la

deuxième quinzaine du mois de mai, il sera difficile d'organiser un festival". Mais, souligne-t-il, "il est de ma responsabilité de maintenir le plus longtemps possible cette possibilité car ça serait un manque de courage incroyable que de jeter l'éponge aujourd'hui". "De toute façon, nous respecterons ce que les autorités sanitaires exigeront de nous".

Depuis sa création en 1947, le Festival n'a été annulé qu'une seule fois, en 2003, en plein conflit des intermittents du spectacle. Pour M. Py, une annulation "mettrait en péril un nombre incalculable de compagnies internationales et l'économie de la ville, donc ce n'est certainement pas une décision qu'on va prendre avant d'avoir des précisions".

La Cité des Papes devient chaque juillet la "capitale du théâtre", attirant 700.000 visiteurs qui viennent assister au Festival principal, dit le "in" mais surtout au "Off", encore plus grand (plus de 1.500 spectacles, donnés par un millier de compagnies dans 200 théâtres de la ville).

Des retombées économiques pour

Avignon qui seraient de l'ordre de 100 millions d'euros, dont 25 millions générés par le "in". Une annulation serait catastrophique pour des milliers d'artistes et de techniciens, dont de nombreux intermittents. Mardi, le "Off" a affirmé aussi continuer à préparer l'édition 2020. Mais les organisateurs sont "conscients qu'une fin du confinement après le 4 mai ou qu'un manque de visibilité quant à la date de réouverture des salles de spectacles rendrait difficile, voire impossible, pour de nombreuses compagnies et producteurs le fait de participer au festival OFF d'Avignon", affirme un communiqué.

Pour M. Py, c'est la date d'ouverture qui est la plus menacée. La Cour d'honneur, lieu emblématique du Palais des Papes où se tient le spectacle d'ouverture devant 2.000 personnes, "est certainement en termes de calendrier la plus fragile", dit-il. "Il faut impérativement qu'on commence à monter la cour début mai pour pouvoir ouvrir le 3 juillet sinon on n'aura pas le temps. C'est probablement notre plus grosse inquiétude".

Le Festival "in" est doté d'un budget d'environ 13 millions d'euros, dont 57% de subventions et 43% de recettes propres. Avec plus de 40 spectacles programmés chaque année pour le "in", dont la moitié impliquant des compagnies étrangères, le maintien du Festival est d'autant plus fragilisé que, selon M. Py, "il y a plus de créations que jamais, une trentaine, et une grande partie des spectacles n'ont pas été créés". "Cela fait beaucoup de points d'interrogation", indique le directeur, qui évoque également la possibilité d'un Festival réduit.

Il précise qu'aucune compagnie n'a pour le moment annulé, sauf une qui devait répéter en Allemagne. Et "la très grande majorité des équipes tiennent à ce que le Festival ait lieu et sont prêtes à présenter les spectacles même si ce n'est pas exactement le spectacle qu'ils voulaient. J'ai trouvé ça très courageux". Cette édition a pour "fil rouge" "Eros et Thanatos" (désir et mort). Un thème choisi l'an dernier, bien avant l'hécatombe provoquée par l'épidémie de Covid-19.

Lancement à Al Hoceima du Festival de la créativité à distance



La Direction provinciale du ministère de l'Éducation nationale d'Al Hoceima a annoncé le lancement de la 2e édition du Festival "Créativités de la perle de la Méditerranée", qui se déroule à distance sous le thème "Créatif à domicile". L'organisation de cette édition s'inscrit dans le cadre de l'enseignement à distance dispensé via les différents supports numériques notamment la plateforme "Telmid Tice", "Facebook" et l'application "WhatsApp", en publiant des cours filmés à travers lesquels la Direction provinciale a assuré la poursuite de l'enseignement et l'engagement de tous les étudiants. Ainsi, la Direction provinciale de l'Éducation nationale d'Al Hoceima, a décidé d'organiser la 2e édition du festival "Ibdaat Jawharat Al Moutawassit", qui vient compléter les activités extrascolaires.

Le festival vise à impliquer les étudiants de l'ensemble des établissements scolaires de la province dans le but de mettre en avant leurs créations artistiques et littéraires, et à envoyer leurs contributions vidéos à la direction par e-mail, laquelle

sélectionnera les meilleures contributions dans les axes de la poésie, les courtes histoires, la musique et l'innovation, tandis qu'une compétition portant sur le dessin, l'art plastique et la psalmodie du Saint Coran a été lancée avant l'annonce de l'arrêt des cours. À travers ces activités à distance, la direction entend aider les étudiants à sortir de la routine quotidienne et les encourager à révéler leurs talents artistiques et créatifs. Dans une déclaration à la MAP, le chef des affaires pédagogiques de la direction provinciale de l'Éducation nationale d'Al Hoceima, Said El Khattabi, a indiqué que ces compétitions qui connaissent la participation de plusieurs établissements scolaires et qui sont encadrés par des enseignants, se veulent l'occasion de renforcer la communication pédagogique à distance entre les élèves et les enseignants-encadrants.

Les activités du festival constituent également l'opportunité de mettre en avant diverses compétences et potentialités dans le domaine de la créativité sous ses différentes formes et expressions.

John Prine, légende de la musique folk américaine, n'est plus



John Prine, légende de la musique folk américaine, est mort mardi à l'âge de 73 ans de complications liées au coronavirus, a confirmé à l'AFP son agent au nom de sa famille. Surnommé parfois le "Mark Twain" des paroliers, cité par Bob Dylan comme l'un de ses compositeurs préférés, il s'était, en 50 ans de carrière, forgé l'image d'un maître des mots, spécialiste des ballades mélancoliques teintées de surréalisme. "Les chansons de Prine, c'est de l'existentialisme proustien pur", disait Bob Dylan en 2009.

Né le 10 octobre 1946 à Maywood, dans l'Illinois, John Prine a commencé à jouer de la guitare en amateur avant d'émerger à la fin des années 1960 à Chicago, repéré par la star de la country Kris Kristofferson. Son premier album à son

nom, en 1971, fut salué par la critique. L'une de ses chansons contre la guerre du Vietnam, "Your Flag Decal Won't Get You Into Heaven Anymore", connaîtra une seconde jeunesse au début des années 2000, avec le début des interventions américaines en Afghanistan et en Irak. Elle lui vaudra une gloire renouvelée, mais aussi beaucoup d'attaques. "Lorsque quelqu'un fait faire marche arrière au pays", disait-il dans une interview en 2005, "ils devraient au moins s'attendre à ce que quelqu'un les prenne à partie".

Amoureux de la musique bluegrass, John Prine mêlait dans ses ballades amours passées, solitude et regrets, surtout dans ses productions récentes empreintes de références à la mortalité. "Sa

musique est extraordinairement éloquente - il est dans le même avion que Neil (Young) et (John) Lennon," disait Roger Waters, des Pink Floyd, en 2008.

En 1981, las des grandes maisons de disques qui exploitaient selon lui les artistes, le chanteur folk lance son propre label, Oh Boy Records, à Nashville. Il a continué à se produire sur scène jusqu'à ces toutes dernières années, et sortit encore un album en 2018.

Honoré en janvier d'un Grammy saluant l'ensemble de sa carrière, il a été sélectionné pour entrer au panthéon des compositeurs en 2019, le Songwriter's Hall of Fame, après avoir rejoint en 2016 Chuck Berry et Leonard Cohen au club très fermé des compositeurs acceptés dans l'organisation littéraire PEN.

Bouillon

de culture

Musique

Ne cherchez plus la bande originale du confinement: 33 artistes, d'Arthur H à Rone, en passant par Malik Djoudi ou Etienne de Crécy, ont composé, à la demande de Molécule, architecte électro d'une compilation de titres inédits. L'album qui est sorti mercredi, une des plus belles propositions de cette période de vie en vase clos, s'appelle "Music for containment" (label Mille Feuilles). Les bénéfices seront reversés à la Fondation de France. "Ça coule de source, il faut participer, aider les plus démunis le plus rapidement possible. Soyons solidaires", expose Molécule à l'AFP, détonateur de l'aventure. "Romain (Delahaye, nom à la ville de Molécule) est un mec assez intègre, un chouette gars. On est un peu impuissant dans cette période. Si on peut aider un peu avec notre musique et les bénéfices reversés. Et au final, l'album fait +trippier+, il est fait avec les tripes", commente auprès de l'AFP Malik Djoudi. L'artiste nommé aux dernières Victoires de la musique contribue avec l'élégiaque "Glitz". "Ce n'est pas vraiment une époque propice à la création, on est anxieux, et puis il y a le respect pour tous les gens qui souffrent. Mais Molécule nous a contactés en nous parlant de voyage intérieur, mais aussi de musiques qui donnent de grands espaces. Cette compilation est un geste beau, créatif, simple", éclaire pour l'AFP Arthur H.



Lorie donne de surprenants conseils pour supporter le confinement en couple



Le mot d'ordre depuis quelques jours : "restez chez vous" ! Les gens sont aujourd'hui encore invités à rester confinés chez eux pour endiguer l'épidémie de coronavirus. L'occasion pour nombre d'entre nous de s'adonner à nos activités favorites, comme le sport, la cuisine ou la lecture, tout ça depuis notre domicile. Mais, durant cette période pas comme les autres, les nerfs peuvent aussi être mis à rude épreuve. Et s'il existe des astuces pour ne pas craquer durant le confinement, il est parfois difficile de supporter sa moitié ou ses enfants. Pour Claire Keim, aux côtés de son mari Bixente Lizarazu, tout est une question de "patience et d'indulgence". Eve Angeli, elle, a décidé (avec humour) de se prendre en main même à la maison, afin d'éviter un divorce précoce.

Cette semaine, c'est au tour de Lorie Pester de livrer ses conseils pour bien supporter son ou sa partenaire en ces temps de confinement. Et ils ont le mérite de surprendre : "Un conseil pour ne pas se disputer avec son conjoint ? Trop facile : évitez-vous !", explique-t-elle avec humour dans une vidéo publiée sur le compte Instagram de l'émission 50 Minutes Inside. "Essayez de ne pas être dans la même pièce. Ou alors il y en a un qui dort la nuit et l'autre qui dort le jour. Si vous avez besoin d'autres conseils, je suis là !". Ne reste plus qu'à savoir si elle les applique elle-même à son domicile...

Mais difficile d'en savoir plus sur la vie privée de l'ex-compagne de Philippe Bas. En couple, l'ancienne star de la chanson de 37 ans avait confié à Gala il y a quelques mois ne pas vouloir parler de sa relation : "J'ai l'habitude d'être "paparazzée", mais l'autre pas forcément. Et ça vole mon intimité. Pour quelqu'un qui n'est pas du milieu, c'est un cauchemar". Mais on sait toutefois qu'il travaille dans le milieu artistique : sur le plateau des Enfants de la télé, elle avait révélé qu'il s'occupait d'artistes présents aux dernières Victoires de la Musique...



Rejouer ou pas, le foot italien se déchire

Le 20 mai? En septembre? En octobre? Jamais? En pleine crise sanitaire, les clubs de football italien se déchirent depuis des semaines quant à l'opportunité de reprendre la compétition. On ignore toujours si les matches se disputeront, mais les positions sont désormais bien établies.

L'Italie est certes confinée, mais les dirigeants des clubs de Serie A trouvent toujours le moyen de se faire entendre. Tous se sont exprimés dans les médias, qui ont aussi relayé quelques fuites sorties des innombrables réunions en visio-conférence organisées par la Ligue ou la fédération.

Longtemps, c'est le camp du "non" qui a parlé le plus fort. "Ce virus, c'est la peste", lançait ainsi le 22 mars le président de Brescia Massimo Cellino, pour qui la saison était d'ores et déjà "finie". "Recommencer à jouer serait une pure folie", ajoutait-il quelques jours plus tard, se disant prêt à perdre tous les matches par forfait en cas de reprise du championnat.

Urbano Cairo, l'influent président

du Torino, était sur la même ligne: "Selon moi, le championnat est fini. Le titre ne sera pas attribué."

Parmi les partisans de l'arrêt définitif de la saison, on trouve de nombreux clubs installés dans les régions les plus durement touchées par le virus, comme Brescia, les deux clubs de Milan ou le Torino.

Mais il y a aussi de nombreux malclassés, comme le Genoa (17e), la Sampdoria (16e) ou le Torino (15e), pour lesquels le risque de relégation existe en cas de reprise.

A l'inverse, le chef de file du groupe des pro-reprise a toujours été Claudio Lotito, président de la Lazio Rome, deuxième à un point seulement de la Juventus quand le championnat s'est arrêté et en droit de rêver à un scudetto que son club n'a levé que deux fois en 120 ans d'histoire.

Le 24 mars, le quotidien sportif Tuttosport rapportait ainsi un échange, pas démenti par les intéressés, entre Lotito et le président de la Juventus Andrea Agnelli.

"Vous avez vu les chiffres ? Oh,

ça baisse ! Mais moi je parle avec des médecins qui s'y connaissent, qui sont en première ligne, pas avec ceux de l'équipe", lançait Lotito. "Ah oui, bien sûr. Et puis tu es devenu virologue..."

répondait Agnelli, alors classé parmi les sceptiques.

Mais la réflexion d'Agnelli a évolué et la Juventus a rejoint les partisans de la reprise, désormais majoritaires avec ce renfort de poids.

La confirmation de la position du président turinois est venue d'un courrier conjoint de l'UEFA, de l'Association des Ligues européennes et de l'ECA, le syndicat européen des clubs dont il est le président.

"Nous croyons que toute décision d'abandonner les compétitions domestiques est à ce stade prématurée et non justifiée", écrivaient jeudi les auteurs de ce texte.

La fédération italienne elle aussi a maintenu le cap depuis le début de la crise et milite pour une reprise du championnat. Mais la question de la date reste la grande inconnue.

Gabriele Gravina, président de la

fédération, a évoqué plusieurs options. Mais celle qui revient le plus souvent est celle du 20 mai, où pourraient se disputer quatre matches en retard de la 25e journée.

La plupart des observateurs tablent sur au moins trois semaines de préparation, les entraînements devraient donc reprendre à la fin du mois d'avril.

Dans cette optique, les clubs auraient commencé à rappeler les joueurs étrangers ayant quitté l'Italie, qui devront respecter une quarantaine de 14 jours à leur retour. Le Corriere dello Sport écrit ainsi mardi que l'Inter, dont sept joueurs sont actuellement loin de la Péninsule, leur a demandé d'être de retour à Milan lundi prochain. Mais s'il est donc l'heure de commencer à réfléchir à l'après, chaque communiqué, chaque prise de parole, s'accompagne d'une phrase de prudence devenue presque rituelle: reprendre, peut-être, mais "quand les conditions sanitaires et les autorités le permettront". Au bout du compte, c'est bien le virus qui décidera.



Mourinho avertit

Tottenham a rappelé mardi à ses joueurs leurs responsabilités en plein confinement du Royaume-Uni pour cause de coronavirus après la diffusion d'images sur les réseaux sociaux montrant leur manager José Mourinho et plusieurs membres de l'effectif à l'entraînement dans un espace vert sans respecter manifestement les règles de distanciation.

Mourinho a été photographié à l'entraînement avec la recrue record du club londonien, Tanguy Ndombéle, dans un parc public de la banlieue nord de Londres où deux autres joueurs des Spurs, Davinson Sanchez et Ryan Sessegnon, ont été vus courir côte à côte.

"Nous avons rappelé à tous nos joueurs de respecter le principe de distanciation sociale lorsqu'ils font de l'exercice en plein air", a déclaré mardi un représentant de Tottenham. "Nous continuerons de renforcer ce message", a-t-il ajouté.

Le défenseur des Spurs Serge Aurier a également publié une vidéo de lui-même en train de courir en compagnie d'une autre personne sur Instagram alors que le gouvernement britannique a mis en place une série de mesures strictes qui, tout en permettant de se promener ou de faire de l'exercice une fois par jour, oblige deux personnes à rester à au moins deux mètres l'une de l'autre sauf si elles sont membres du même ménage.

La Premier League est suspendue depuis la mi-mars en raison de la propagation du Covid-19 au Royaume-Uni où la pandémie a tué 6.159 personnes selon les chiffres officiels communiqués mardi. Plus de 786 décès y ont été recensés en 24 heures, un nouveau record pour le pays.

Clubs et joueurs de foot du championnat de France d'accord pour baisser les salaires



Les dirigeants et les footballeurs du championnat de France ont scellé un accord invitant à une baisse "provisoire"

des salaires afin de préserver la trésorerie des clubs face à la crise sanitaire, a-t-on appris mardi auprès du syndicat des joueurs (UNFP).

"On a validé la recommandation ce matin", a confirmé à l'AFP Philippe Piat, le président de l'UNFP. "L'idée, c'est que les joueurs diffèrent une partie de leurs salaires d'avril pour permettre aux clubs de s'en sortir", a-t-il ajouté, prônant un "effort provisoire" face à une "situation sanitaire dramatique" en raison de la pandémie du coronavirus.

Après une réunion avec le ministère de l'Economie mardi matin pour régler d'ultimes détails, les représentants des clubs et des joueurs ont scellé une "recommandation" commune selon laquelle les footballeurs acceptent une réduction temporaire de salaire, qu'ils toucheront au moment du versement des droits télévisés, actuellement gelés par les diffuseurs

Canal+ et BeIn Sports, a détaillé le dirigeant de l'UNFP, confirmant des informations des quotidiens Le Monde et L'Equipe.

Cette réduction temporaire, qui s'ajoute aux économies déjà obtenues grâce au dispositif d'activité partielle mis en place par le gouvernement et activé par de nombreux clubs, sera calculée à partir d'un barème progressif, a-t-il encore développé, avec des tranches en fonction du niveau de salaire perçu.

Les joueurs percevant moins de 10.000 euros dans le cadre de l'activité partielle, soit 70% de leur salaire mensuel brut, ne seront pas concernés par ce dispositif. Au-delà, quatre tranches seront mises en place: 20% de rémunération en moins en avril pour les joueurs gagnant entre 10.000 et 20.000 euros

; 30% pour ceux entre 20.000 et 50.000 euros ; 40% pour ceux entre 50.000 et 100.000 ; et enfin 50% en moins pour ceux percevant plus de 100.000 euros par mois.

Il s'agit toutefois d'une simple recommandation: en vertu du droit du travail, "on ne peut obliger personne à y adhérer", a détaillé le dirigeant de l'UNFP, précisant néanmoins qu'"une grande majorité n'ira pas à l'encontre" de cet accord.

Alors que la question d'une baisse du salaire des joueurs agite toute l'Europe du football actuellement à l'arrêt, et en particulier l'Angleterre, le sujet ne génère aucune tension en France, où le chômage partiel a constitué un premier amortisseur pour les clubs.

Le confinement, pas forcément la période idéale pour se doper



La lutte antidopage a mis un genou à terre avec le Covid-19: les contrôles sont au ralenti, et les sportifs confinés, moins encadrés, apparaissent plus fragiles. Pour autant, cette période ne présente pas forcément un risque accru de dopage, estiment les spécialistes interrogés par l'AFP.

"Se doper en ce moment ? Quand on ne sait pas pourquoi, ça ne sert à rien. Aucune compétition n'est prévue, ce serait stupide", résume Jean-Claude Vollmer, membre de la nouvelle "cellule marathon" de la Fédération française d'athlétisme, touchée par plusieurs affaires retentissantes de dopage depuis un an.

L'interrogation concernant une possible augmentation du dopage pendant le confinement semble à première vue légitime. En raison de

la pandémie, les contrôles ont chuté de manière drastique: ils sont totalement à l'arrêt par exemple en Russie et au Canada.

Le président de l'Agence mondiale antidopage (AMA), Witold Banka, a beau rappeler à l'AFP que les "tests ne sont pas l'unique arme dont nous disposons", en citant la poursuite des investigations, la lutte antidopage est privée d'un de ses principaux outils.

"Il y a moins de contrôles, et c'est vrai que si certains ont de mauvaises intentions, ils vont les conserver pendant le confinement", assure Christophe Bassons, ancien coureur cycliste, qui a travaillé pendant plusieurs années pour l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD).

Mais l'équation est aussi un peu plus complexe que cela. D'abord parce qu'il y a plusieurs façons de se

doper.

"Quelqu'un qui veut gagner de la masse musculaire en prenant des anabolisants", la famille des stéroïdes, "il peut le faire, et ensuite il n'aura plus qu'à l'entretenir", reconnaît Christophe Bassons.

"Il y a des produits que tu peux prendre tout le temps, comme les stéroïdes. Tu travailles ta masse, ta puissance, tu fais du fond. Ce que tu prends, tu le gardes. Donc là oui, il y a un petit souci", confirme également un acteur européen de la lutte antidopage qui s'exprime sous couvert d'anonymat.

Encore faut-il arriver à se fournir en produits dopants. "Il ne faut pas oublier que quand tu veux prendre des produits dopants, il faut se fournir. Et là en ce moment c'est un peu plus compliqué", explique Christophe Bassons.

Il y a en revanche une certitude:

le dopage sanguin, via l'EPO ou les autotransfusions, qui vise surtout à augmenter les capacités d'endurance des sportifs, supporte mal le chaos dans le calendrier provoqué par la pandémie.

"Un tricheur de haut vol va définir un protocole quasiment sur une année. Il sait exactement quand il va stocker du sang, quand il va faire monter ses valeurs sanguines pour être au top et indétectable le jour d'une compétition. Là, il n'a pas plus de repères", explique l'acteur européen de la lutte antidopage. Les compétitions s'annulent au fur et à mesure, les JO ont été reportés à l'été 2021, et cette absence de visibilité plombe le programme des tricheurs.

Un avis que partage Jean-Claude Vollmer: "Les protocoles de dopage sont dessinés pour une date X précise. Se charger pour faire une

heure de footing ou deux heures de home trainer, ça ne sert à rien".

Pour Jean-Jacques Menuet, le médecin de l'équipe cycliste Arkea-Samsic, les préoccupations sont ailleurs en ce moment. "Mon combat est avant tout sanitaire et certainement pas d'être dans une réflexion de savoir si les mecs sont en train de +se charger+ ou pas. Mon combat, c'est comment je fais pour continuer à les suivre et à maintenir leur moral." Un autre enjeu.

Enfin, même confinés, et s'ils sont moins contrôlés, les sportifs de haut niveau restent soumis aux contraignantes obligations de se localiser, au quotidien, auprès des agences antidopage dont ils dépendent. "Celui qui décide de partir à la campagne, il doit toujours le signaler. Si on l'apprend dans la presse, il se met à la faute", résume un responsable de l'antidopage.

Fifagate : La justice américaine pointe des pots-de-vin pour les Mondiaux 2018 et 2022



La Russie un peu plus plongée dans le "Fifagate": la justice américaine a pour la première fois affirmé que des pots-de-vin avaient été versés en vue de l'organisation de la Coupe du monde 2018, une accusation vivement rejetée par Moscou mardi.

Le document publié lundi par le

procureur fédéral de Brooklyn affirme que deux dirigeants déçus de la Fédération internationale de football (Fifa) auraient voté en faveur de la Russie, désignée fin 2010 organisatrice du Mondial-2018, en échange de fortes sommes.

Le parquet, chargé du principal volet de l'enquête sur le Fifagate, ten-

taculaire affaire de corruption impliquant d'anciens hauts dirigeants du football mondial depuis 2015, n'avait jamais mentionné directement la Russie jusqu'ici.

C'est aussi la première fois que la justice d'un pays affirme que les votes désignant Qatar et Russie ont été entachés d'irrégularités.

"Nous ne comprenons pas de quoi il est question. (...) La Russie a reçu de façon tout à fait légale le droit d'organiser la Coupe du monde. Ce n'est pas lié à de quelconques pots-de-vin, nous démentons cela catégoriquement", a répondu mardi le porte-parole du Kremlin, Dmitri Pskov.

Le Qatar a également nié ces affirmations, jugées "sans fondement": "Malgré des années de fausses accusations, aucune preuve n'a jamais été produite qui démontrerait que le Qatar a obtenu l'organisation du Mondial-2022 de manière douteuse ou par des moyens contrevenant aux règles strictes de la Fifa", a déclaré le "Comité suprême" qatarien en charge de l'orga-

nisation de la Coupe du monde.

Jusqu'ici, l'enquête, qui a entraîné l'inculpation de 45 personnes physiques et morales, a surtout porté sur des droits de diffusion télévisés.

Concrètement, deux hauts dirigeants déçus de la Fifa, le Trinidadien Jack Warner et le Guatémaltèque Rafael Salguero, auraient selon le parquet été soudoyés pour favoriser la candidature russe.

Le premier aurait touché 5 millions de dollars via un complexe réseau de sociétés écrans, avec l'aide d'un "proche conseiller du président de la Fifa" de l'époque, ce dernier étant le Suisse Sepp Blatter, contraint à la démission en 2015 quand le scandale a éclaté.

Rafael Salguero se serait lui vu promettre un million de dollars.

Les deux, déjà condamnés dans d'autres affaires liées à leurs activités dans le football, ont été bannis par la Fifa en 2015. Warner, installé à Trinité-et-Tobago où il échappe aux poursuites pénales de la justice américaine, est réclamé par les Etats-Unis où il a

déjà été jugé au civil.

Interrogé par l'AFP, Sepp Blatter a nié son implication. "Je n'aurais jamais dit à un conseiller d'intervenir", a assuré le Suisse.

La Fifa, de son côté, a indiqué dans un communiqué qu'elle soutenait "toutes les investigations concernant des actes pénalement répréhensibles présumés" et continuerait de "coopérer avec les autorités judiciaires".

Concernant le Qatar, organisateur du Mondial-2022 désigné en même temps que la Russie, les Américains apportent des éléments concrets dans cette affaire qui fait également l'objet d'une enquête en France.

Selon le parquet, plusieurs dirigeants ont reçu des enveloppes pour acheter leurs voix, dont le sulfureux Brésilien Ricardo Teixeira, déjà mis en cause dans d'autres affaires du Fifagate et qui échappe aux poursuites américaines faute d'accord d'extradition entre le Brésil et les Etats-Unis.

Les services du procureur fédéral donnent cependant à ce stade peu d'indications sur l'origine des versements.

En Asie, des pays résistent avec succès aux sirènes du confinement



Quatre milliards de personnes sont confinées contre l'épidémie. Mais la vie suit un cours relativement normal à Taïwan, en Corée du Sud ou à Hong Kong, trois des premiers territoires touchés, et ce grâce à des mesures énergiques prises très tôt pour désamorcer la crise.

On aurait initialement pu croire Taïwan voué au pire face à l'émergence du nouveau coronavirus chez le voisin chinois, son premier partenaire commercial.

Mais trois mois plus tard, le bilan de l'île s'établit à 376 cas confirmés et cinq décès. Ses restaurants, bars, écoles, commerces et bureaux sont toujours ouverts.

Cet Etat dont le vice-président est épidémiologiste a pris des mesures décisives au tout début de la crise pour en éviter à sa population d'autres, bien plus douloureuses, quelques semaines plus tard.

"Des pays comme Taïwan ont été exemplaires", a salué au micro de Fox News cette semaine le fondateur de Microsoft Bill Gates, qui a débloqué des milliards de dollars pour aider la recherche sur un vaccin. "Et

ainsi, ils n'auront ni le fardeau sanitaire ni les répercussions économiques que subiront les autres pays".

Si Taïwan a été à la pointe, c'est que l'île s'était juré, après l'épidémie de Syndrome respiratoire aigu sévère (Sras) de 2003, de ne plus jamais revivre ça. Après la Chine et Hong Kong, elle avait alors enregistré le plus lourd bilan: 84 morts.

Elle avait dans la foulée créé un centre de commandement dédié aux crises sanitaires qui a été activé dès le 20 janvier, avant même que Pékin ne boucle Wuhan.

D'emblée, les autorités ont contrôlé les arrivées, multiplié les tests et enquêté sur les personnes entrées en contact avec les malades.

Très tôt, l'île a pris la décision lourde d'interdire l'entrée des voyageurs de Chine, alors même que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) déconseillait de telles mesures. L'ironie est d'ailleurs que Taïwan, l'un des meilleurs élèves au monde dans la lutte contre le Covid-19, n'est pas membre de l'OMS, en raison des pressions chinoises.

Dans un récent article, le Journal of the American Medi-

cal Association (Jama) détaillait les 124 mesures initiales prises dans ce pays quand le reste du monde ne croyait pas au risque épidémique.

Jason Wang, professeur à l'Université de Stanford et coauteur de cette étude, est convaincu que Taïwan a ainsi gagné un temps précieux pour accélérer la production de masques et de tests.

"Deux semaines, c'est énorme quand un virus est en train de se propager de façon exponentielle", explique-t-il à l'AFP. "Avant que les certitudes n'apparaissent, il vaut mieux faire preuve de la plus grande prudence face à un virus inconnu", poursuit-il. "Nous en faisons tous l'amère expérience."

Si la Corée du Sud est exemplaire également, c'est parce qu'elle a su "aplatir" la courbe des nouveaux cas.

C'est fin février que l'épidémie a explosé dans la ville de Daegu, à partir d'un foyer au sein d'une organisation considérée par certains comme une secte. Au pire de la crise, 909 nouvelles infections furent enregistrées en une seule journée. Le total dépasse aujourd'hui les 10.000 cas, et 192 personnes

ont succombé à la maladie.

Mais le nombre de nouveaux cas sur 24 heures à Daegu vient de passer pour la première fois sous les 10. Et dans tout le pays, la vie suit un cours à peu près normal. Les consignes de distanciation sociale sont largement suivies, sans résulter d'un ordre du gouvernement.

Les experts ont salué la stratégie sud-coréenne de dépistage massif de la population (plus de 485.000 tests), de même que le traçage des contacts des malades et la quarantaine imposée à tous les patients.

Quelques semaines après le lancement d'un appel d'offres, la Corée du Sud était dotée d'un test de dépistage efficace qui est désormais largement exporté.

Des succès semblables avaient été enregistrés à Hong Kong et Singapour, mais les deux territoires sont désormais aux prises avec une deuxième vague due aux nombreux retours d'Europe et des Etats-Unis.

Ces deux mégapoles avaient été promptes à contrôler étroitement les arrivées de Chine et à réaliser des investigations poussées sur les personnes ayant été en contact avec les malades. Et les deux villes ont

évités les mesures de confinement généralisé décidé ailleurs dans le monde.

Mais la hausse des cas ces dernières semaines a poussé Hong Kong (935 cas et quatre décès) et Singapour (1.375 cas et six décès) à durcir leur politique.

Singapour vient d'annoncer la fermeture de ses écoles et lieux de travail, et a placé près de 20.000 travailleurs migrants en quarantaine.

A Hong Kong, depuis fin janvier, les écoles sont fermées et la plupart des fonctionnaires travaillent de chez eux. Les habitants ne sont pas tenus de rester confinés, mais le gouvernement vient de fermer bars, karaokés ou encore salles de mahjong. Il est interdit de se réunir en public à plus de quatre.

Bernard Chan, l'un des principaux conseillers de la cheffe de l'Exécutif Carrie Lam, a récemment averti que les mesures pourraient encore être durcies si l'épidémie n'était pas contenue. "Nous pourrions demander à toutes les entreprises non essentielles de fermer, et ce afin que la plupart des gens restent chez eux l'essentiel du temps", a-t-il dit à RTHK news.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

QUI LAISSE SANS DÉFENSE	TUMULTUEUX	POSSESSIF	GRAND BOA	EN APARTÉ	POSSESSIF	CRIQUE SECONDER	GROSSE CHALEUR	CÉRÉMONIE RÉGLÉE	NE PAS OBSERVER
								EN BRIDE	
FUMISTE								ÉPREUVE DE SKI	
		GODICHE		LETTRES DE ROTH	REVENDEUR DE DROGUE	PAYER			
CONIFÈRE PLUS							NOTE		GRASSE
RIRE UN PEU							FLAGRANT DÉLIT MEC		
PANIER À FOND PLAT				MENEUR DE JE		ROCHE CREUSE			
GRAND CANARD						FIN D'ANNÉE	STATION ORBITALE RUSSE		
							DÉBUT D'INCARNATION	ANGOISSE	DIVINITÉ ÉGYPTIENNE (NAIN DIFFORME)
APAISÉES		COLÈRE	EXCÈS DE POIDS						
À L'ENVERS: FEMME AIMÉE				ÉCHEC COMPLET		À L'ENVERS: AUPACIEUX			
							HUTTE		
							RADIUM		
BISQUER TESSON				CUPIDES					

Solution mots flechés d'hier

MACHIN	REPORTER	COMPOS	D	NOTE PONTÉRIEL DE COCHON	S	CRUCIFIX DE PATRIOTE	R	PROBLÈME DE COMPTE	SAC DE TONNE	M	TERRE À BOUTIN
T	R	I	O	M	P	H	E	B	U	P	
PRÉPO	EN	ORDON	E	O	POURRI	M	O	I	S	I	
REPOSER	M	C	L	E	T	R	R	B	V	E	S
POUR	E	L	E	C	T	R	O	C	U	T	E
ETUVE					PETIT MAUR	M	U	R	E	T	
AUTOUR	T	S	A	R	FOFOTE	P	E	T	R	U	E
DEFOU	R	S	I	S	E	S					
DEVIE							E	X	I	G	U
APPEL	C	I	F	R			M	I	U	V	
BIS							T	I	N	E	
SEIN	T	E	T	O	N		N	A	R	R	
FIN	E	R					T	A	N	T	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72
Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Yousseoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2					■					
3			■						■	
4					■					
5							■			
6		■				■				
7				■				■		
8									■	
9					■					
10			■					■		

HORizontalement

- 1- Rupture
- 2- Garder pour soi – Déduire
- 3- Eclaté – Plante aquatique
- 4- Dieu sensuel – Restitues
- 5- Vache ! – Présent de noces
- 6- Grivois – Monticule
- 7- Frère convers – Donneur de soie – Font un tome
- 8- Mal de porc
- 9- Lisière – Oiseau de métal
- 10- Eclot – Espèce – Vieux do

VERTICALEMENT

- 1- Etai
- 2- Capitale arabe (Le ...) – Eau de France
- 3- Longueur jaune – Elliptique
- 4- Nivelés – Réseau parisien
- 5- Pareil – Idéal
- 6- Bon vouloir – Constructeur marocain
- 7- On la fait en boudant – Long coup au golf
- 8- Vaste – En peine
- 9- Négatif – Relatif – Alternatif
- 10- Sans joie

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	R	O	L	L	A	I	R	E
2	H	I	E	R	■	I	D	■	I	N
3	E	S	P	E	R	A	N	T	O	■
4	V	I	R	E	E	■	E	S	T	E
5	A	V	I	S	E	R	■	O	E	N
6	L	E	S	■	R	A	V	I	■	T
7	I	■	E	M	■	T	E	N	I	R
8	E	S	S	I	E	U	X	■	N	E
9	R	A	■	S	T	R	E	T	T	E
10	E	M	P	E	S	E	■	L	I	S

Grilles de sudoku

Facile

5	1		7	8			3	9
		3			6		7	
			1	3			8	
9		8	4	1				
2								7
				9	7	4	8	
	2			6	5			
6		9				8		
7	8		4	3		6	1	

Moyen

		4	2	8	7			
	9	7		6		8		
6			3					
							3	
	7	1	8	2	3	5	6	
2								
			7					8
	2		4		6	1		
		1	5	6	9			

Difficile

		9	8	1				
8				3	9			
				5		4	7	
	7	4			6			
3			5				2	
		5			7	9		
9	1		5					
		3	2			8		
			8	6	5			

Expert

			3		2			
6		4		9				
	9					6	8	
5	9			2		3		
	7				2			
	2	8				5	9	
9	7				6			
		6	1				3	
3		5						

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	4	7	9	3	2	1	6	8
8	3	6	4	1	7	2	5	9
2	9	1	5	6	8	7	3	4
6	1	5	8	4	3	9	2	7
3	8	9	7	2	1	5	4	6
4	7	2	6	5	9	3	8	1
1	5	8	2	9	6	4	7	3
7	2	3	1	8	4	6	9	5
9	6	4	3	7	5	8	1	2

Moyen

4	3	1	7	6	9	8	5	2
8	9	6	4	2	5	3	1	7
2	5	7	3	8	1	9	6	4
6	4	9	1	3	7	5	2	8
3	7	2	9	5	8	6	4	1
5	1	8	2	4	6	7	3	9
1	8	5	6	7	2	4	9	3
9	6	3	8	1	4	2	7	5
7	2	4	5	9	3	1	8	6

Difficile

7	5	6	3	1	8	9	4	2
2	1	8	9	4	6	3	7	5
4	9	3	5	7	2	6	1	8
5	4	7	8	9	3	1	2	6
3	2	1	6	5	4	7	8	9
8	6	9	7	2	1	4	5	3
6	7	2	1	3	5	8	9	4
1	8	5	4	6	9	2	3	7
9	3	4	2	8	7	5	6	1

Expert

9	8	5	7	1	2	3	4	6
3	4	1	8	6	5	7	2	9
2	7	6	4	3	9	1	8	5
5	6	9	2	7	3	4	1	8
4	1	7	9	5	8	6	3	2
8	3	2	6	4	1	9	5	7
6	9	3	5	8	4	2	7	1
7	5	4	1	2	6	8	9	3
1	2	8	3	9	7	5	6	4

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle l'enseignement
supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي
والبحت العلمي
أكاديمية مراكش آسفي
المديرية الإقليمية الرحامنة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 01/RH/2020/INV en 02 lots
(Séance publique)

Le 05/05/2020, à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de MENFPESRS de Rhamna relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 01/RH/2020/INV en 02 lots relatif a « TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRES AUX COMMUNES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA EN DEUX LOTS. »

DÉSIGNATION DES LOTS	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	MONTANT CAUTIONNEMENT PROVISOIRE TTC
• LOT 1 : DIX-SEPT (17) SALLES DE CLASSE AU COMMUNES RAS OULED AMLLOUL, LMHARA ET AAKERMA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	• LOT 1 : 2 549 327,00Dhs (Deux millions cinq cent quarante-neuf mille trois cent vingt-sept dirhams).	LOT1 : 50 000,00Dh (Cinquante mille dirhams)
• Lot2 : DOUZE (12) SALLES DE CLASSE A LA COMMUNE SKOURA LHADRA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	• Lot2 : 1 799 524,94Dhs (Un million Sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent vingt-quatre dirhams et quatre-vingt-quatorze centimes).	LOT2 : 30 000,00Dh (Trente mille dirhams)

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale du M.E.N.F.P.E.S.R.S de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : **Secteur A, Qualification A.2, Classe 4. (Pour tous les Lots)**

* Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N° 3209/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle l'enseignement
supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي
والبحت العلمي
أكاديمية مراكش آسفي
المديرية الإقليمية الرحامنة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 02/RH/2020/INV
(Séance publique)

Le 05/05/2020, à 10 heures 10 min, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de MENFPESRS de Rhamna relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 02/RH/2020/INV relatif a :

DÉSIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	MONTANT CAUTIONNEMENT PROVISOIRE TTC
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE ET UN (31) SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN DUR, A LA PLACE DES SALLES EN PREFABRIQUES A LA COMMUNE TERRITOTIALE SIDI GHANEM RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	4 707 110,40 Dhs Quatre millions sept cent sept mille cent dix dirhams et quarante centimes	100 000.00 Dhs Cent mille dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale du M.E.N.F.P.E.S.R.S de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : **Secteur A, Qualification A.2, Classe 4.**

* Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N° 3210/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle l'enseignement
supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي
والبحت العلمي
أكاديمية مراكش آسفي
المديرية الإقليمية الرحامنة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 04/RH/2020/INV
(Séance publique)

Le 05/05/2020, à 10 heures 30 min, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de MENFPESRS de Rhamna relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 04/RH/2020/INV

DÉSIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT DE L'ESTIMATION TTC	MONTANT CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT INTEGRE AUX COMMUNES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	1 029 297.00 (Un million vingt-neuf mille deux cent quatre-vingt-dix-sept dirhams)	15 000.00 (Quinze mille dirhams)

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale du M.E.N.F.P.E.S.R.S de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : **Secteur A, Qualification A.2, Classe 4.**

* Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N° 3212/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle l'enseignement
supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي
والبحت العلمي
أكاديمية مراكش آسفي
المديرية الإقليمية الرحامنة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 03/RH/2020/INV
(Séance publique)

Le 05/05/2020, à 10 heures 20 min, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de MENFPESRS de Rhamna relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 03/RH/2020/INV relatif a :

DÉSIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	MONTANT CAUTIONNEMENT PROVISOIRE TTC
TRAVAUX DE DEMOLITION DE QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (89) CONSTRUCTIONS MENAÇANT RUINE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	200 250.00Dhs Deux cent mille deux cent cinquante dirhams	3 000.00 Dhs Trois mille dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale du M.E.N.F.P.E.S.R.S de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N° 3211/PA

SOCIETE M&Y GOLDEN GROUP SARL
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 22/11/2019, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : «STE M&Y GOLDEN GROUP » SARL AU, Objet : NEGOCE EN GENERAL IMPORT EXPORT, SIEGE SOCIAL: 59, BD ZERKTOUNI ETG 3 N°8- CASABLANCA, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1.000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune Mr. MOHAMED ABOUELELA ABDELAZIZ ABDELRAHMAN à 500 Parts, et Mr. YASER GAMALUDDIN MOHMOUD HAMAM à 500 Parts. GERANCE : la société est gérée par Mr. MOHAMED ABOUELELA ABDELAZIZ

ABDELRAHMAN pour une durée illimitée. La société sera engagée par la seule signature de Mr. MOHAMED ABOUELELA ABDELAZIZ ABDELRAHMAN.
-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 20 Janvier 2020 sous le numéro de dépôt 725732 et registre de commerce n° 452163.

N° 3215/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Midelt
Secrétariat Général
Division de l'Urbanisme et de l'Environnement
ARRETE
GUBERNATORIAL N° 48
EN DATE DU 03 AVRIL
2020 ORDONNANT
L'OUVERTURE D'UNE
ENQUETE PUBLIQUE
RELATIVE AU PROJET
DE L'ASSAINISSEMENT
LIQUIDE DU CENTRE DE

GOURRAMA,
CT GOURRAMA,
PROVINCE MIDELT

En vertu de l'arrêté émis par le Gouverneur de la Province de Midelt sous le N° 48 en date du 03 Avril 2020, il sera procédé à la commune Gourrama, cercle de Rich à l'ouverture d'une enquête publique durant 20 jours à partir du Vendredi 24 Avril 2020 au sujet de l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'assainissement liquide du Centre de Gourrama au niveau de la commune territoriale Gourrama.
Le dossier de l'enquête publique est déposé avec l'arrêté Gubernatorial ainsi que le registre mis à la disposition du public en vue d'y consigner les observations relatives au projet au siège de la commune Gourrama pendant 20 jours, la période de l'enquête publique
N° 3216/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TATA

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 09/2020

Le **Lundi 04 Mai 2020 à 10h00mn**, il sera procédé, dans la salle de réunion à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

«Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de renforcement et d'élargissement de la RR102 entre PK63+000 et PK76+440 »

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau, Avenue Hassan II Tata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **7 000,00 Dhs (Sept Mille dirhams)**.

* L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de **471 252,00 dhs (Quatre Cent Vingt et un Mille Cent Huit dirhams, 00cts)**.

Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jomada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marches publics.

Les concurrents peuvent :

* soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directrice provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;

* soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directrice provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;

* soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

* Soit déposer électroniquement sur le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

*** Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification :

Activité	Qualification	Catégorie
CQ	CQ3	2

*** Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation .

N° 3213/PA

ROYAUME DU MAROC
--0-00-0--
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE
DU LOUKKOS-TETOUAN-

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS
SEANCE PUBLIQUE**

Il sera procédé dans le bureau de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira à Tétouan à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres cités ci-dessous:

N° d'appel d'offres	Objet	Caution provisoire (DH)	Estimation Administrative (TTC DH)	Agrément ou qualification	Date ouverture des plis	Observation
06/ABHL/2020	Réalisation des prestations topographiques au niveau de stations hydrologiques relevant de la zone d'action de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos.	2 000,00	81 600,00	-	08/05/2020 à 10h30	A.O réservé aux petites et moyennes entreprises nationales
07/ABHL/2020	Acquisition et installation des équipements climatologiques automatiques au niveau des barrages Smir et Chefchaouen.	10 000,00	372 000,00	-	08/05/2020 à 11h00	-
08/ABHL/2020	Etude de conception et d'exécution pour la réalisation des stations de traitement des margines pour la lutte contre la pollution issue des huileries au niveau de l'oued Loukkos en amont du barrage Oued El Makhazine et au niveau de la plaine Ghiss - Neckor.	13 000,00	564 000,00	Celles prévues au règlement de consultation	08/05/2020 à 11h30	-
09/ABHL/2020	Etude de mise à niveau du Laboratoire de l'ABHL.	8 000,00	396 000,00	-	08/05/2020 à 12h00	-
10/ABHL/2020	Etude de protection de la plaine de l'oued El Maleh contre les inondations.	10 000,00	540 000,00	Celles prévues au règlement de consultation	08/05/2020 à 12h30	-
11/ABHL/2020	Entretien et maintenance des équipements hydromécaniques et électromécaniques des barrages.	40 000,00	1 785 600,00	Celles prévues au règlement de consultation	15/05/2020 à 10h30	-
12/ABHL/2020	Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL.	3 500,00	148 800,00	-	15/05/2020 à 11h00	A.O réservé aux petites et moyennes entreprises nationales
13/ABHL/2020	TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REHABILITATION DES LOCAUX ADMINISTRATIFS AU NIVEAU DES BARRAGES GERES PAR L'ABHL EN DEUX (2) LOTS. § Lot n°1 : Travaux d'entretien et de réhabilitation des locaux administratifs au niveau des barrages gérés par l'ABHL : Préfecture de Tanger - Asilah et provinces de Fahs - Anjra et Larache. § Lot n°2 : Travaux d'entretien et de réhabilitation des locaux administratifs au niveau des barrages gérés par l'ABHL: Provinces d'Al Hoceima et Tétouan et Préfecture de M'diq - Fnideq.	Lot n°1 : 27 000,00 Lot n°2 : 15 000,00	Lot n°1 : 1 067 053,80 Lot n°2 : 595 731,00	-	15/05/2020 à 11h30	A.O réservé aux petites et moyennes entreprises nationales
14/ABHL/2020	Travaux de renouvellement des équipements hydromécaniques des barrages 9 Avril 1947 et Ibn Batouta.	14 000,00	561 000,00	Celles prévues au règlement de consultation	15/05/2020 à 12h00	A.O réservé aux petites et moyennes entreprises nationales
15/ABHL/2020	Travaux de construction des locaux techniques au niveau des barrages Ibn Batouta et Oued El Makhazine.	24 000,00	963 643,92	-	15/05/2020 à 12h30	-
16/ABHL/2020	Travaux de réhabilitation des piézomètres du réseau de suivi des eaux souterraines.	2 000,00	78 000,00	-	15/05/2020 à 13h00	A.O réservé aux petites et moyennes entreprises nationales

- Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés à l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira -Tétouan. Ou téléchargé à partir du Portail Marocain des marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles :

- 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jomada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics pour les appels d'offres N° : 06; 11; 12; 13;14; 15 et 16/ABHL/2020.
- 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jomada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics pour l'appel d'offres N° : 07 ;08 ;09 et 10/ABHL/2020.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétariat de cette Agence,
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à cette Agence,
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis,
- soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

■ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 3214/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES DOUARS DES COMMUNES RURALES STEHAT, TIZGANE, TASSIFT, BNI BOUZRA, BNI SELMANE ET BNI MANSOUR (PROVINCE DE CHEFCHAOUEN).
LOT N°25 : LIGNE ELECTRIQUE ET POSTES TRANSFORMATEURS DES STATIONS DE DISTRIBUTION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 33 DR9/CE/D/2020

Séance publique
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à n°6 Rue Melilla, Castilla-Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne : L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES DOUARS DES COMMUNES RURALES STEHAT, TIZGANE, TASSIFT, BNI BOUZRA, BNI SELMANE ET BNI MANSOUR (PROVINCE DE CHEFCHAOUEN). LOT N°25 : LIGNE ELECTRIQUE ET POSTES TRANSFORMATEURS DES STATIONS DE DISTRIBUTION.

Le financement du projet est assuré par L'Agence Japonaise pour la Coopération Internationale (JICA). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 2 999 949,60 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 30 000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible

Les dossiers de consultation peuvent être retirés à l'adresse suivante :

Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. - Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP et Bordereau des Prix) est consulta-

ble et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>. Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 06/05/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau.

- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-

94-39-71

N° 3217/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE BERKANE
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° Ber 22/2020

Le Lundi 04 Mai 2020 à Dix heures, il sera procédé dans la Salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment, du Transport de la Logistique et de l'Eau de BERKANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux d'élargissement et de renforcement de la RN2 entre les PK 512+000 et PK 515+000, Province de Berkane

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment, du Transport de la Logistique et de l'Eau de BERKANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent Soixante Dix Sept Mille Dirhams (177.000,00 Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Onze Million Huit Cent Trente Neuf Mille Deux Cent Dirhams, Quatre Vingt Neuf Centimes (11 839 200,89 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment, du Transport de la Logistique et de l'Eau de BERKANE

- soit les envoyer par courrier recommandé avec ac-


cusé de réception à la Direction Provinciale de l'Equipe- ment, du Transport de la Logistique et de l'Eau de BERKANE ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

Le Dossier technique à fournir comprend :
La copie légalisée du certificat de qualification et de classification, en remplacement du dossier technique prévu par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité.
Le secteur de l'activité

concernée, la classe mini- male et les qualifications exigées sont :

Secteur : B
Qualification : B5, B6
Classe : 2
Les entreprises non instal- lées au Maroc doivent fournir le dossier tech- nique composé des pièces prévues à l'article 4 du rè- glement de la consultation.
N° 3218/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville
Agence Urbaine de Safi-Youssoufia

المملكة المغربية
وزارة التراب الوطني والتعمير والإسكان وسياسة المدينة
الوكالة المغربية للتعمير والتأهيل الحضري
وكالة التعمير والتأهيل الحضري


Communiqué de presse

L'administration en ligne pour assurer la continuité et la qualité du service public

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations royales anticipatives ordonnées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI dès l'apparition de l'épidémie coronavirus (covid-19), visant le renforcement des mesures préventives inédites par les différents départements concernés pour limiter la propagation du virus et atténuer ses effets sanitaires, économiques et sociaux, et en application des mesures gouvernementales notamment les circulaires de Mme la ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la politique de la ville relatives au maintien d'un service public de qualité permettant aux citoyens et promoteurs un accès à l'information et aux services administratifs,, l'Agence urbaine de Safi Youssoufia a pris un ensemble de dispositions et mesures nécessaires qui portent sur les volets suivant:

1. Les mesures préventives
 - ✓ Instauration d'une commission de vigilance et de suivi ;
 - ✓ Adoption des mesures préventives pour assurer la préservation de la santé des fonctionnaires et des citoyens ;
2. Actions de solidarité
 - ✓ Adhésion des agents et cadres, direction, association des œuvres sociales dans l'effort de solidarité nationale à la faveur du fonds anti covid19 ;
3. La mise en œuvre administration numérique
 - ✓ Consultation et accès aux services en ligne de l'AUSY sur son portail électronique <https://ausy.ma/> : la délivrance de la note de renseignement "e-note", les requêtes et réclamations en ligne "e-requêtes", prise de rendez vous, consultation des documents d'urbanisme homologues sur le géoportail <http://docurbainonline.ma/>, et l'achat des documents.
 - ✓ Activation du paiement en ligne des droits et taxes "e-prestations" pour l'octroi des notes de renseignement, l'achat des documents d'urbanisme, et la remuneration des services rendus pour dossiers instruits;
 - ✓ Utilisation de la video-conference pour assurer l'avancement des etudes relatives aux documents d'urbanisme et etudes spécifique;
 - ✓ Mise à la disposition des citoyens les nouvelle technologie de communication codes QRs, et presence active sur les réseaux sociaux.

L'administration de l'AUSY tiens à souligner l'engagement de ses ressources humaines dans les efforts nationaux pour parer à la propagation du coronavirus (Covid-19), et assurer la continuité du service public, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que dieu l'assiste.



N° 065/PC

Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran + Douaa
07.05 : Bulletin météo
07.10 : Atfal ala bal (1 épisode)
07.40 : Tinoubka (Documentaire)
08.10 : Ichaa Mamlaka
09.10 : Amoudou
09.40 : Kissat Kouba
10.10 : Babou Aala Babi
11.00 : Jt Spécial
11.40 : Wala Aalik -R
12.10 : Ouyoun Ghaima - R
12.40 : Linataalam maa Meryem - R
12.45 : Capsule Kalab Takhdam - R
12.50 : Quotidienne Lala Laaroussa
13.00 : JT Addahira + Météo
13.20 : Merhba bi Shabi 1
14.00 : JT en Amazigh + JT en Espagnol
14.40 : Darss Dini Hassani
15.20 : Fi dilal Islam
15.40 : Alwan mina madih
16.20 : Ya rab
16.30 : Jt Spécial

17.00 : Moudawala
17.50 : Oujouh
18.25 : Linataalam maa Meryem
18.30 : Atfal Aala Bal
19.00 : JT en Français
19.35 : Wala Aalik -R
20.05 : Aandi Soual Covid
20.20 : Quotidienne Lala Laaroussa
20.30 : Ouyoun Ghaima - R
21.00 : JT Principal + Météo
22.00 : Amoudou
23.00 : Dernier bulletin d'information
23.20 : Al Khatib
00.50 : Alwan mina Al madih - R
01.30 : Kissat Kouba - R
02.00 : Ichaa Mamlaka - R
03.00 : Amoudou - R
03.30 : Oujouh - R
04.00 : Aalamat wa Dilal -R
05.00 : Wala Aalik -R
05.30 : Ouyoun Ghaima - R
06.00 : Al Houra

05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN
06:00:00 : CH'HIWAT BLADI
06:30:00 : SABAHYAT 2M
07:30:00 : KIF AL HAL
08:10:00 : SIHATOUK BAYNA YADAYK
08:35:00 : RACHID SHOW
09:50:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
10:00:00 : TAMAN AL HOUB
10:40:00 : KIF AL HAL
11:05:00 : SABAHYAT 2M
12:10:00 : LALLA FATEMA
12:35:00 : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:10:00 : MOUJAZ RIYADI
13:20:00 : FEUILLETON : ACHOUJA3 WA AL JAMILA
13:55:00 : NEWS : ECO NEWS
14:05:00 : JOURNAL AMAZIGH
14:20:00 : HOUB A3MA

16:15:00 : 3ALAQAT KHASA
17:45:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
18:05:00 : DESSINS ANIME
18:20:00 : 3ICH NHAR TASMA3 KHBAR : ARCHIMEDE
18:25:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
18:35:00 : MAGAZINE : POP UP
18:45:00 : FORSA TANIYA
19:40:00 : FEUILLETON : FA-DILA
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:35:00 : QUE DU SPORT
20:40:00 : BULLETIN METEO
20:45:00 : NEWS : ECO NEWS
21:10:00 : BULLETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
21:40:00 : SERIE : HSSIDANE 3INDA AL FARA3INA
22:50:00 : MAGAZINE : J'AI

TANT DE CHOSES A VOUS DIRE
23:50:00 : MAGAZINE : NIDAE
00:10:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
00:55:00 : FEUILLETON : FA-DILA
01:25:00 : MAGAZINE : MOU-BACHARATAN MAAKOU
02:25:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
02:40:00 : FEUILLETON : DOU-MOU3 ARRIRJAL
03:25:00 : SERIE : OUCHEN
04:25:00 : FEUILLETON : ACHOUJA3 WA AL JAMILA
04:55:00 : MAGAZINE : AL MOUSTAQBAL AL ANE
05:20:00 : DOCUMENTAIRE : LES ARTS TRADITIONNELS : LE TAPIS

